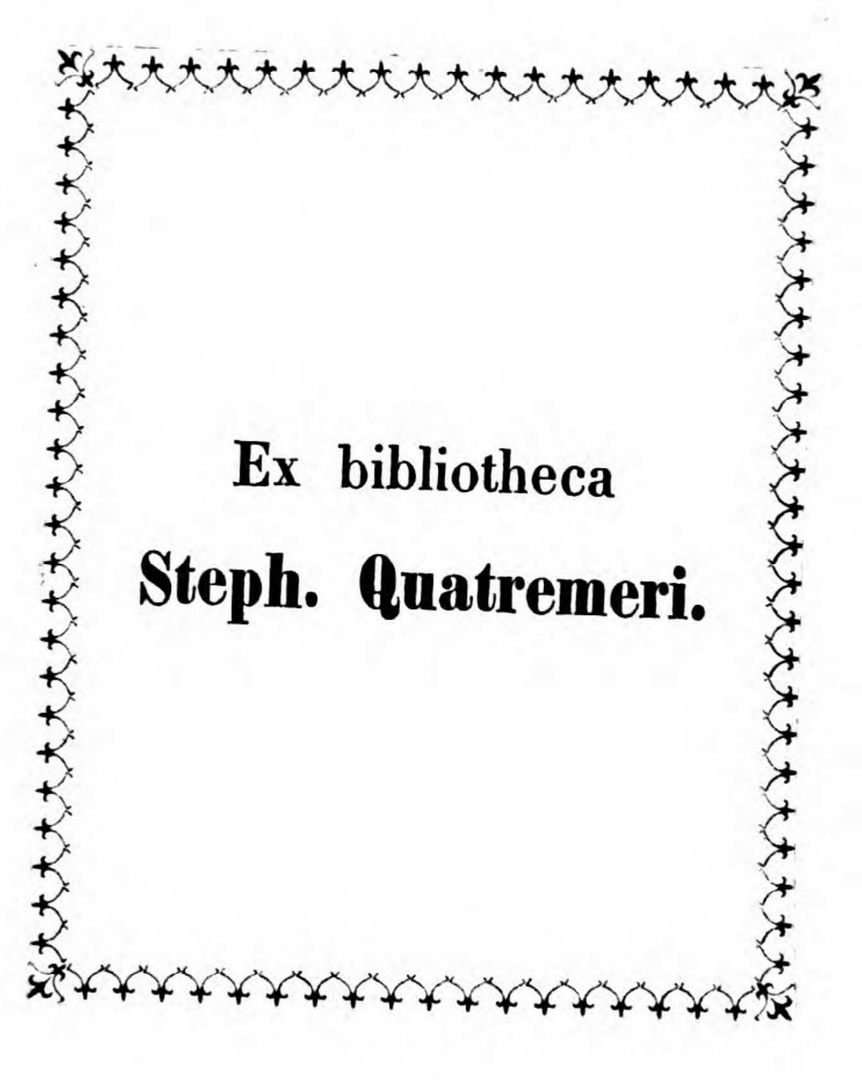


Jaubert



DISSERTATION
SUR
UN TEMPLE
OCTOGONE
ET PLUSIEURS BAS-RELIEFS
trouvez à CESTAS;

Lesquels désignent des Fêtes de Cybéle, une Initiation à ses Mystéres, & un Sacrifice qu'on lui a offert.

Enrichie de Figures en Taille douce & des Notes curieuses.

Par M. l'Abbé JAUBERT, C. D. C.



A BORDEAUX,

Chez JEAN-BAPTISTE LACORNE'E, Imprimeur de la Cour de Parlement, ruë S. Jâmes, vis-à-vis ruë de Gourgue.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilége du Roy.



A MESSIEURS

LES MAIRE, SOUMAIRE ET JURATS,

Gouverneurs de la Ville & Cité de Bordeaux, Comtes d'Ornon, Barons de Veyrines, Prévôts & Seigneurs d'Eysines, & de la petite Prévôté & Banlieuë d'entre deux Mers, Juges Criminels & de Police.

Etant en Charge,

Messire DESTRADES, Maire de Bordeaux.

Messire JOSEPH DE SEGUR, Chevalier, Seigneur, Comte de Cabanac, Baron de Belfort, Arsac & autres Places, Soumaire.

Messire JOSEPH DESPENS DE LANCRE, Chevalier de l'Ordre Militaire & Hospi-

talier de St. Lazare, & de Notre-Dame de Montcarmel.

Mr. Me. PIERRE-CHARLES DUMOULIN, Avocat en la Cour.

Honorable JEAN ROCHE, Citoyen.

Messire GABRIEL DALESME, Ecuyer, Seigneur de St. Clement.

Messire JOSEPH BACALAN, Ecuyer, Avocat en la Cour.

Honorable ARNAUD CASTAING, Citoyen.

Les tous Jurats de Bordeaux.

Messire JEAN-BAPTISTE MAIGNOL, Ecuyer, Citoyen, Avocat en la Cour, & Procureur-Sindic de la Ville.

Messire GUILLAUME DUBOSCQ, Ecuyer, Conseiller du Roy, Clerc & Secretaire ordinaire de la Ville.

MESSIEURS,

JE viens Vous offrir un Ouvrage, dont la dédicace Vous est si justement dûë, que tout m'invite agréablement à Vous rendre cet hommage. Seigneurs du Lieu dans lequel j'ai trouvé les Bas-Reliefs dont

j'ai l'honneur de Vous présenter l'explication, attentifs à conserver ce qu'il y avoit de plus précieux dans les Monumens antiques, qui ont jadis décoré l'illustre Ville dont Vous êtes les Gouverneurs ; on voit avec plaisir, que Vous leur donnez une place distinguée au milieu de votre Hôtel, & que Vous faites en quelque façon revivre ce que l'utilité publique, ou les fureurs de la guerre paroissoient devoir ensevelir dans un oubli éternel. Quelques loüables, MESSIEURS, que Vous soyez par des traits aussi brillans, Vous les compteriez pour peu, si parfaits Imitateurs de ce qui a donné de l'éclat au mérite de vos Prédécesseurs, Vous ne vous signaliez comme eux, par votre intégrité, votre amour pour la justice, & les travaux immenses dont Vous embelissez la Capitale de la Province : Aussi n'est-il pas de jour, que le Peuple ne bénisse mille fois le Prince qui lui a donné de semblables Magistrats, & que vos Concitoyens ne publient par tout, que leur affection est dûë à vos soins, qu'ils sont obligez de leur sûreté à votre vigilance, & de leur goût pour les Belles-Lettres à l'émulation que de tout tems on a vû régner dans le fameux Collége dont Vous êtes les célébres Protecteurs. Quels grands Hommes

n'ont pas formé vos Muſes ! Et de quels Favoris encore ne ſe font-elles pas honneur ! A quelque dégré de ſcience qu'ils parviennent cependant, ſoyez perſuadé, **MESSIEURS**, que les deviſes les plus belles, les inſcriptions les plus riches, le ciſeau le plus délicat, toute la force & l'énergie de l'art, n'exprimeront jamais bien ni toute la majeſté, ni toute la gloire du Monarque, à l'honneur duquel Vous faites élever un Monument ſuperbe, qui ſera dans la poſterité la plus reculée, un mémorial de votre vénération & de notre amour. Heureux, **MESSIEURS**, ſi Vous pouviez l'enrichir ce Monument, & par des bronzes, & par des marbres aſſez durs, qui réſiſtant aux viciſſitudes des âges, fuſſent de pair avec les plumes les plus fines, & les plus legeres, annoncer à nos derniers Neveux, quel étoit le Roy ſous l'autorité duquel, ſes Sujets goûtoient les fruits de la Paix dans le ſein de l'Abondance, tandis que ſes Voiſins étoient livrez aux furieux mouvemens de la plus affreuſe diſcorde. Si on ne peut rien oppoſer à des revolutions que la ſuite des ſiécles rend néceſſaires, quelque alteration que les injures de l'air faſſent un jour ſubir à vos Edifices, la réputation de vos Vertus

demeurera toûjours inalterable, malgré la voracité du tems, elle passera en entier à vos Successeurs, ils se mouleront sur vos exemples, auront même dévoüement pour leur Prince, même protection pour les Sçavans, & même zèle pour le bien public. Je suis, avec tout le respect possible,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-
obéissant Serviteur,
JAUBERT, C. D. C.

APPROBATION

De Monsieur GROS DE BOZE, *l'un des Quarante de l'Academie Françoise, Secretaire perpetuel de l'Academie des Inscriptions & des Belles-Lettres, & Garde des Medailles du Cabinet du Roy.*

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancellier un Manuscrit intitulé, *Dissertation sur un Temple octogone, & plusieurs Bas-Reliefs trouvez à Cestas* : On peut en permettre l'impression. Fait à Paris le 29. Août 1742.

GROS DE BOZE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé le Sieur LACORNÉE, Libraire à Bordeaux, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, un Manuſcrit qui a pour titre, *Diſſertation ſur un Temple octogone, & pluſieurs Bas-Reliefs trouvez à Ceſtas*, s'il Nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires; Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer l'Ouvrage ci-deſſus ſpecifié, en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons

défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feüille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des Préſentes ; que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notament à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de les expoſer en vente le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit ouvrage, ſera remis dans le même état où l'aprobation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau,

Chancelier de France, le tout à peine de nullité : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant & ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires ; Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le troisiéme jour du mois de Décembre l'an de grace mil sept cent quarante-deux, & de notre Regne le vingt-huitiéme. Par le Roy en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 102. fol. 87. conformément aux anciens Reglemens, confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris le 24. Décembre 1742.
Signé, *SAUGRAIN*, *Sindic.*

Nescire quid antequam nascereris actum sit, id verò est semper esse puerum. Cic. in Tuscul.



DISSERTATION
SUR
UN TEMPLE
OCTOGONE
ET PLUSIEURS BAS-RELIEFS trouvés à CESTAS.

QUELQUE difficulté que trouve l'esprit humain à expliquer les monumens d'une respectable antiquité, soit parce que le temps qui use

tout, ne nous les a pas conservé dans leur entier, soit par le silence des Historiens, ou l'obscurité qu'ils ont répandu dans leurs ouvrages, en voulant traiter de la religion & des mœurs des Peuples, dont ils n'étoient pas suffisamment instruits; soit enfin parceque accoutumés à penser d'une certaine façon, nous avons de la peine à nous dépoüiller des préjugés qui nous empêchent de juger sainement des faits éloignés de nous, & des maximes différentes des nôtres; qu'il est cependant satisfaisant pour

ce même eſprit, lorſqu'après avoir employé bien des veilles, il a le bonheur de rencontrer la certitude des faits, qu'il avoit peine à débroüiller, & qui faiſoient l'objet de ſes occupations & de ſes recherches !

Avantages des monumens ſur l'hiſtoire.

Si la plupart des monumens antiques, ſont des énigmes pour ceux qui les expliquent, auſſi peut-on dire d'eux, qu'ils nous inſtruiſent avant de nous plaire; qu'ils ne nous plaiſent jamais bien, qu'en quelque façon, ils ne nous ayent raproché de ces ſiécles antérieurs, qu'on s'efforce de

tirer du cahos, & qu'en même tems, ils ne nous ayent rendus comme témoins & spectateurs des faits, dont nous voulons nous instruire, & ausquels il semble que nous participions, par une interpretation, ou véritable, ou heureuse, qu'on s'étudie de leur donner. De-là, les statues antiques, les bas-reliefs, les médailles & les inscriptions qui font l'étude & les délices des Sçavans, l'emportent de droit sur les morceaux d'histoire les mieux travaillés & les plus beaux, que nous fournissent les Ecrivains les plus célé-

bres ; parce que, comme Monſieur l'Abbé Banier l'a très-judicieuſement remarqué ; „ il arrive ſouvent, „ qu'une médaille, une pierre gravée, ou tout autre „ monument, nous apprennent tous les jours des „ faits connus dans l'antiquité, que nous ignorerions ſans leur ſecours.

Mithologie, tom. 7. p. 80.

Si l'injure du tems a cauſé quelque tort conſidérable au monument qu'on veut expliquer, plus de gloire pour le Sçavant, il rétablit par ſes travaux, ce qui paroît n'être pas poſſible de reparer, il en eſt

non-ſeulement le Reſtaurateur, j'oſe dire encore plus, il en eſt l'Auteur.

Si un ciſeau délicat, ou groſſier, fait voir l'art & le genie de certains Peuples; ou la barbarie des autres; circonſtances gracieucieuſes pour le Sçavant antiquaire, il n'a qu'à conſulter l'Hiſtoire, & il verra bientôt par ſa conformité avec les monumens, ce qu'il doit penſer de l'un & de l'autre.

Les monumens diſent toûjours ce qu'on a voulu leur faire dire, repréſentent-ils les Dieux, leurs myſtéres

ou leurs ſacrifices, ſervent-ils de voile à l'apotheoſe des hommes, déſignent-ils les vertus ou les vices de ceux dont ils ſont les images ; quelque ſymbole diſtinctif ſert à le faire remarquer. La différence des attitudes, le moindre trait, le moindre lineament du viſage, fait aiſément diſcerner l'intrépidité de Mars, d'avec l'air efféminé d'Adonis, la majeſté des Jules & des Auguſtes, d'avec la cruauté des Tiberes & la molleſſe des Othons.

En Cæſar agnoſcet ſuum
Gnoriſma nummis inditum. Prud.

Il n'en est pas de même de l'Histoire : que des faits obscurs, expliqués ! que de faits, ou faux, ou hazardés, dementis par les monumens ! Aussi ces derniers ne sont susceptibles, ni de venalité, ni de haine, ni de crainte, ni de flaterie. Ceux qui les ont faits, étoient pleinement instruits de ce qu'ils faisoient, ils ne pouvoient pas l'ignorer ; au lieu que le peu de connoissance des matieres, dont ont voulu traiter certains Historiens, met souvent le Lecteur dans une irresolution indicible, & le force à con-

jecturer avec esprit, ce qu'il auroit pû prouver avec solidité, si l'Auteur avoit été mieux instruit.

Un monument mal expliqué occasione une faute bien moins considérable ; est-ce le défaut du dessein, ou de la justesse de lœil, l'erreur peut être facilement corrigée par une autre personne, dont les lumieres sont supérieures ; au lieu que les écrits offrent toujours le même sens & la même interprétation.

Les monumens dont je dois donner l'explication, consistent en un Temple

octogone & plusieurs Bas-reliefs sculptés très-grossierement sur un édifice quarré, long, qui est près de l'octogone. Ces Reliefs désignent un mémorial des Fêtes de Cybele, une initiation à ses mystéres, & un sacrifice qu'on lui a offert. Il est important avant d'entrer dans aucun détail, de sçavoir ce qu'étoit Cybele, ses Prêtres, & son culte, le lieu où ont été trouvés ces monumens, & de quel tems ils peuvent être, alors comme de source coulera une interpretation qu'on ne peut rendre heureuse que par-là.

Si la ſuperſtition ou la jalouſie des Druïdes leur eût permis de tranſmettre à la poſtérité, une religion ſur laquelle ils n'écrivoient rien, & dont ils envelop-poient les dogmes ſous des emblêmes ingenieux, ou des figures obſcures. Si les chênes pour leſquels ils avoient tant de venération, & qu'ils regardoient originairement comme leur Dieu ; ſi, dis-je, les chênes de nos Forêts, ſçavoient de ceux qui les ont précédés, les reſpects qu'on avoit pour eux, ce qu'y faiſoient nos peres, & le culte qu'ils leur

rendoient; si semblables enfin à ceux de Dodone, ils étoient pour nous de oracles sûrs que nous pussions consulter, que de peines! que de travaux ne nous épargneroient-ils pas! mais comme a dit Rousseau.

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le Heros s'évanouït.

Nous sõmes dans un tems, où le pyrrhonisme & la credulité passent pour deux défauts; il en coute pour s'instruire, & on exige au moins la vraisemblance des faits, lorsqu'il n'est pas possible de les avérer.

Les Romains, heureuſement les Romains impoſerent à nos Peres le joug de leur domination, ils les policerent à leur goût, proſcrivirent ſous des peines rigoureuſes, ces ſacrifices inhumains & barbares dont ils ſe soüilloient, les forcerent à adopter leurs Dieux, & à repréſenter les Divinités Gauloiſes ſous des formes extérieures. Sans eux, preſque tout eût été enſeveli dans un oubli éternel. Dieux, religion, probité des plus reconnuës, intrepidité feroce, hoſpitalité inviolable, déſintereſſement

entier, mépris de la mort, grandeur de sentiment, amour de la liberté, zéle de religion, & enfin tout ce qui peut former le portrait d'un Peuple héroïque.

Si la gloire de nos Ancêtres fut humiliée par la conquête des Gaules, leur réputation n'en fut pas déshonorée, puisqu'ils ne furent asservis que par les Maîtres du monde, qu'ils les regarderent même comme des hommes véritablement grands, & qu'ils les employerent avec tant de succès à la conquête des autres Nations.

C'eſt donc aux Romains, auſquels en quelque façon nous ſommes redevables des Monumens que nous avons, parce qu'étant devenus les Maîtres, les Gaulois corrompus par le commerce de leurs vainqueurs, cederent au torrent de la coûtume, interrompirent leur culte, & ſe livrerent à de nouvelles ſuperſtitions. C'eſt de cette derniére façon, que s'eſt introduit chez nos Auteurs le culte de Cybele, ils ne connoiſſoient point cette Divinité avant les exploits des Romains, ils n'adorerent d'a-

bord qu'un Etre suprême ; dont les chênes leur rappelloient la mémoire. Si dans la suite ils lui associerent d'autres Dieux, ce ne fut que par l'exemple des autres Nations, avec lesquelles ils commerçoient, ou ausquelles ils faisoient la guerre.

Si on ne sçavoit par une expérience fatale, que beaucoup de Monumens antiques ont cessé d'être par l'injure des tems, les religions dominantes, ou le caprice des hommes qui se plaisoit à détruire, ce qui leur paroissoit étranger ou

ce qui n'étoit pas ſelon leur goût, & que lorſque le reſpect dû aux Dieux arrêtoit la main du Peuple, il ſe trouvoit parmi les Nobles, des gens aſſez audacieux pour ſignaler leur impiété par l'infraction des Temples, comme fit le Conſul Æmilius-Paulus, qui voyant que le Peuple n'oſoit demolir les Temples d'Iſis & de Serapis, dont le Senat avoit ordonné la deſtruction, fut le premier qui en briſa les portes à coup de hâches: Si on ne ſçavoit, dis-je, par une vraye perte pour les Antiquaires, que

presque toutes les Nations en ont agi ainsi, on devroit être surpris que les Romains qui avoient tant de soin d'étendre leur religion, n'ayent pas laissé dans les Gaules plus de Monumens d'une Déesse pour laquelle ils avoient une si grande vénération, que lorsqu'il étoit question d'executer les vœux que faisoit le Peuple pour la conservation de la Nation, ou la solemnité des Decennales (*a*), les Em-

(*a*) Ces Decennales qui étoient comme un renouvellement à l'Empire, & qui se célébroient avec autant de magnificence que l'Anniversaire de nos Rois, étoient appellées, premiéres, secondes, &c. Decennales, selon la longue vie de l'Em-

pereurs Romains alloient à Peſſinunte, aujourd'hui Tribanta (Ville de Paphlagonie, illuſtre par le culte de Cybele), rendre des actions de grace, de l'heureux ſuccès, ou des vœux qu'ils avoient faits, ou des victoires qu'ils avoient remportées.

Dans l'explication détaillée que nous allons faire,

pereur régnant, c'eſt ainſi qu'on doit entendre ces mots qu'on trouve ſouvent ſur des médailles : *Vota. ſuſcepta Decennalia.* Elles commencerent à Auguſte, auquel le Peuple accorda d'abord pour dix ans, le Gouvernement de la République, ce tems expiré, on le lui accorda encore pour dix autres années & ainſi ſucceſſivement juſqu'à la fin de ſes jours, cette coûtume paſſa enſuite à ſes Succeſſeurs.

nous ne dirons d'après les meilleurs Auteurs, que ce que nous croyons d'absolument nécessaire pour l'intelligence de notre Monument.

Histoire de Cybéle.

Cybéle que la Fable dit avoir été fille du Ciel & de la Terre & femme de Saturne, fut une de ces Divinités universellement reconnuës, & pour lesquelles la folle Gentilité eut le plus de respect. Elle eut divers noms; selon les différens aspects sous lesquels elle fut regardée; tantôt elle prenoit ses denominations des lieux où elle étoit adorée,

& de-là elle fut nommée Dyndimene, Berecynthe, & Idée, des monts Dyndime, Ida, & Berecynthe ; tantôt faisant allusion au grand nombre des Dieux ausquels elle avoit donné le jour, elle portoit le nom de grand-Mere : on lui attribuoit aussi celui d'Ops, Tellus, & Rhea, parce qu'on croyoit qu'elle présidoit à la terre, qu'elle secouroit les mortels dans leur nécessités, & que d'elle, comme d'une premiere cause, naissoit tout ce qui paroissoit dans le monde.

Ces atttibuts ne lui furent pas si généraux, que

beaucoup de Nations ne variassent, & dans les noms qu'on lui donnoit, & dans la maniere de la représenter. Si les Phrygiens & les Romains lui donnerent les noms dont nous venons de parler, la représenterent assise avec des symboles particuliers qui la distinguoient des autres Dieux ; les Ascalonites, les Syriens & les Grecs l'adorerent sous le nom de Decerto ou Déesse Syrienne, & lui donnerent le visage d'une femme dont tout le reste du corps se terminoit en poisson, ils la nommerent aussi Venus cé-

Lucien in Dea Syria

In Atticis p. 27.

leste au rapport de Pausanias, qui dit que dans Athénes il y a un Temple consacré à Venus la céleste, dont le culte doit son origine aux Assyriens, qui l'ont aussi communiqué à la Ville de Paphos de l'Isle de Chypre, & à la Ville d'Ascalon, qui est dans la Palestine. Elle étoit enfin Astarte la grande, des Phéniciens, & le Salambas des Babyloniens.

Herodot. L. 1. Ch. 105. *Schedius de Diis Germ. p. 127.*

Si je voulois entreprendre l'histoire de Cybéle, je pourrois rapporter d'autres dénominations avec les raisons pour lesquelles d'autres Nations le lui ont donné ;

mais comme je me suis prescrit une régle de me borner à ce qui étoit nécessaire pour éclaircir les Monumens que je veux expliquer, je passe aux Prêtres de Cybéle, & dis d'eux, que semblables en cela à la Déesse qu'ils servoient, ils avoient aussi plusieurs noms, que leur donnerent leur origine, leurs fonctions, & leur mutilation, aussi furent-ils appellés, Phrygiens, Corybantes, Curetes, Dactyles, Idéens, Galles & Archigalles.

Prêtres de Cybéle.

Ovid. Fastorum. 4. Amnis, & insana nomine Gallus aqua,
Qui bibit indè fuerit.

On

On ſçait qu'ils étoient dix dans chaque Temple, & ce fut la raiſon pour laquelle ils furent appellés Dactyles, ce qui ſignifie en grec les doigts de la main : que dans le commencement de leur inſtitut, il leur étoit ordonné ſur toutes autres choſes de garder le célibat, qu'Atys qui préſidoit aux ſacrifices de Cybéle, ému par la beauté de la Nimphe Sagaritis, viola ſa chaſteté & ſon vœu ; qu'agité par la fureur dont l'obſéda la Déeſſe jalouſe, il ſe mutila lui-même; que dans la ſuite, Cybéle ſenſible aux dou-

Epit. de Diis & Heroibus.

leurs de son jeune Prêtre, le changea en pin, arbre qui depuis, lui fut toûjours consacré, mais craignant la même foiblesse dans ses autres Prêtres, elle ordonna qu'à l'avenir, on n'initieroit personne dans ses mystéres, que n'entrant comme en fureur au son des cris & des instrumens, qui lui étoient consacrés, on ne se fît soi-même Eunuque.

On peut voir dans le quatriéme Livre de la religion des Gaulois, chapitre vingt-uniéme, les raisons pour lesquelles ceux qui honoroient Astarte, Der-

ceto, Vénus céleste, la Déesse Syrienne, ce qui est la même chose que Cybéle, s'abstenoient de manger des poissons, les expiations qu'ils étoient obligés de faire lorsqu'ils y avoient contrevenu, les infâmes Loix ausquelles étoient sujettes une fois en leur vie les femmes de Babylone, & les abominations ausquelles se prêtoient les Prêtres de cette Déesse, dans la Syrie & dans l'Egypte.

Culte de Cybéle.

Le culte qu'on rendoit à Cybéle, consistoit en des Fêtes qu'on faisoit à son honneur, & des sacrifices

qu'on lui offroit, lorsque les femmes en célébroient les Fêtes secrétes, il n'étoit jamais permis aux hommes de s'y immiscer, il y avoit encore des Fêtes publiques, durant lesquelles on portoit par les ruës la statue de la Déesse, dans une espece de char traîné par des bœufs, c'est ce qu'insinuë Grégoire de Tours. *Cùm in carpento pro salvatione agrorum ac vinearum suarum, cantantes atque saltantes antè hoc simulacrum deferrent.* Cérémonie que les paysans avoient tant à cœur, dit Sulpice Sevére, que pour mar-

Gloria Conf. ch. 77.

In vita San. Martini.

quer plus de reſpect pour leurs Idoles, ils les couvroient de grands voiles blancs, (*a*) eſperant que par ces Proceſſions qu'ils faiſoient autour de leurs champs, leurs terres en deviendroient plus fertiles. Ils avoient une autre Fête qu'ils appelloient Lavation, on la voit décrite dans Prudence, elle ſe célébroit le *Him. X. de coronis.*

(*a*) Ces Proceſſions ſe faiſoient trois jours de ſuite comme nos rogations, on appelloit la premiere Robigalia, on prioit ce jour là pour la conſervation des villes. On nommoit la ſeconde Ambarvalia, & la troiſiéme Amburbalia, jours auſquels on demandoit aux Dieux, de detourner de deſſus leurs champs toutes ſortes de calamités & de leur accorder une moiſſon abondante. Adrianus-Junius, *cap.* 73. *de tempore p.* 557.

vingt-ſept de Mars, jour auquel on portoit la ſtatue dans un ruiſſeau voiſin dans lequel on l'alloit laver. C'étoit dans ces Fêtes qu'on ſe portoit à ces retranchemens honteux qu'on réproche aux Galles & qui font horreur à la nature. Je tais beaucoup d'autres Fêtes qui étoient en uſage chez d'autres nations, en particulier chez les Germains, pour parler des ſacrifices qu'on faiſoit dans ces jours de ſolemnité.

Initiation aux Myſteres de Cybéle.

„ Lucien rapportant ce „ qui ſe paſſoit dans la gran„ de Fête qu'on ſolemniſoit

Antiq. expliquée de Monfaucon.

„ à l'honneur de la Déeſſe liv. 1. ch. 3. nomb. 2.
„ Syrienne, aſſûre qu'un
„ grand nombre de perſon-
„ nes, tant de la Syrie, que
„ des régions voiſines, ſe
„ rendoient à certains en-
„ droits où ſe célébroit cet-
„ te fête, qu'ils y portoient
„ les figures & les mar-
„ ques de leur religion ; (*a*)
„ qu'aux jours aſſignés, tou-
„ te cette multitude s'aſ-
„ ſembloit au Temple,
„ que quantité de Galles
„ s'y trouvoient & y célé-
„ broient leurs myſtéres,
„ qu'ils ſe tailladoient les

(*a*) Comme nous faiſons à peu près de nos étendarts & de nos banniéres.

„ coudes, & se donnoient
„ mutuellement des coups
„ de foüet sur le dos, que
„ la troupe qui les environ-
„ noit, jouoit de la flute &
„ & du tympanon (*a*), que
„ d'autres saisis comme d'un
„ enthousiasme, chantoient
„ des chansons qu'ils fai-
„ soient sur le champ, que
„ tout ceci se passoit hors du
„ Temple, que la troupe

(*a*) Cet instrument dont on verra la figure à la seconde planche, étoit une espece de tambour assez ressemblant à nos tambours de basque, il étoit principalement destiné pour la joye, les danses, les processions pieuses & les solemnelles cérémonies de la religion. Cybéle la mere des Dieux, étoit ordinairement représentée avec cet instrument entre les mains, & les Payens s'en servoient aux Fêtes de cette Déesse.

„ qui faisoit toutes ces cho-
„ es n'y entroit pas, que c'é-
„ toit en ce jour qu'on fai-
„ soit des Galles, que ce
„ son de flutes, inspiroit à
„ plusieurs des Assistans une
„ espece de fureur, & qu'a-
„ lors le jeune homme qui
„ devoit être initié, jettoit
„ ses habits, faisoit des
„ grands cris & venoit au
„ milieu de la troupe, où
„ suivant la coutume éta-
„ blie depuis un grand nom-
„ bre d'années, il déguai-
„ noit une épée & se faisoit
„ eunuque lui-même......
„ Pline dit que cette muti-
„ lation se fait ailleurs avec

„ les fragmens d'un pot Sa-
„ mien, ce qui doit rendre
„ cette opération plus dou-
„ loureuse „.

Lorsque les Gaulois célébroient leurs Fêtes à l'honneur de Bérecynthe, ils observoient le ridicule cérémonial dont nous venons de parler; en un mot, dit Selden, leurs Fêtes étoient les mêmes que celles des Egyptiens.

De Diis Syriis proleg. cap. 3.

Quoique les Galles fussent le mépris des Romains & l'horreur des Gaulois, on ne laissoit pas de les souffrir & de fournir à leur entretien par le moyen des of-

frandes qu'on faiſoit à la ſtatue de Cybéle ou de la Déeſſe Syrienne, qu'ils menoient par tout à la quête, attachée & portée ſur un âne. Tout étoit bon pour eux, dit agréablement Polydore Virgile, ils ne refuſoient rien de ce qu'on leur donnoit, la Déeſſe s'accommodoit de toutes les offrandes de quelque eſpece qu'elles fuſſent, c'étoient des brigands & des gloutons, qui couroient ainſi pour ſe gorger aux dépens de la ſuperſtition d'un Peuple trop crédule, & des cendres deſquels, on voit ré-

De invent. rerum ubi de Dea Syria.

naître tous les jours, ce qu'on appelle Bohémiens, & diseurs de bonne avanture.

Denis d'Halicarnasse, nous assûre, que quoiqu'il n'y eût aucun Romain de Galle, il y avoit à Rome des sacrifices & (*a*) des jeux institués à l'honneur de Cybele, que tout se faisoit à la Romaine, & que les Préteurs prenoient un Phry-

(*a*) Ce fut à ces jeux que pour la premiere fois, les Ediles Attilius-Suranus, & L. Scribonius, par l'avis de Scipion l'Afriquain, distinguerent les Sénateurs par des places séparées d'avec le Peuple, cette distinction diminua beaucoup la faveur de Scipion, & aigrit contre lui le Peuple, qui prit pour une injure, de ce que à l'Amphiteâtre, il n'étoit plus pêle mêle avec les Sénateurs. *Valer. Max. de specta. ch.* 3. *Tite-Live Decade* 4. *liv.* 4.

gien & une Phrygienne, pour faire la fonction de Prêtre & de Prêtreſſe, leſquels alloient ſelon leur coutume par les ruës, ſautant & ſe frappant la poitrine au ſon des flutes & des tympanons.

Cette délicateſſe ne dura pas toujours chez les Romains, puiſqu'il y en eut qui ſe firent Galles, mais qu'à l'exemple de l'Auteur de la religion des Gaulois, on puiſſe aſſûrer que quoique on trouve en France bon nombre d'inſcriptions ou d'autres monumens conſacrés à Cybéle, on n'y re-

Helio-gabale liv. 1. ch. 33. page 2371.

marque aucun vestige de Galle, qui fût naturel du Pays; c'est une chose à laquelle on pourroit facilement se méprendre, d'autant que le silence des Historiens & des monumens, ne nous permettent ni de nier, ni d'assûrer le contraire, parce que les uns & les autres ne s'expliquent pas assez sur cette matiere, & que selon le préjugé dans lequel on est, il est aisé, eu égard à la nudité de ceux qui se faisoient Galles, de prendre un Romain pour un Gaulois, ou un Gaulois pour un Romain.

On ne peut également point assûrer, si dans la suite des tems, les Romains servirent de Galles aux Gaulois; tout ce qu'on peut dire, ce qu'il y a apparence que ces derniers ne le furent jamais par l'horreur naturelle qu'ils avoient pour toute sorte de mutilation, & que les uns & les autres faisoient venir ces infâmes du côté de l'Asie, qui a toujours été abondante en gens mols & efféminés.

Pour peu qu'on ait de connoissance de la religion des Gaulois, on n'ignore pas que dès le commence-

Sacrifices offerts à Cybéle.

ment ils offroient à leurs Dieux des victimes humaines, qu'il fallut toute la sévérité des Edits de leurs Vainqueurs, pour leur faire cesser des sacrifices si inhumains, & que, soit qu'ils le crussent sérieusement, ou qu'ils voulussent éblouïr ces malheureuses victimes par les grands services qu'ils croyoient leur rendre par un acte aussi barbare, ils étoient persuadés qu'une pareille immolation, purifioit l'hostie, la revêtoit de la Divinité & la mettoit au nombre des genies des lieux.

Jamnè credis bruta quondam
Vaſconum gentilitas,
Quem ſacrum crudelis error,
Immolarit ſanguinem
Credis in Deum relatos
Hoſtiarum ſpiritus.

Prud. Periſteph. liv. 3. Him. in honor. hemiſterii & chelidonii.

L'atteinte d'une dangereuſe maladie, le danger de la vie, les calamités publiques, les maladies peſtilentielles, ne pouvoient s'éviter que par de pareils ſacrifices, au défaut des criminels ils immoloient des innocens, ce n'étoit pas toûjours dans le Peuple qu'ils cherchoient leurs victimes, ils les prennoient encore dans la Nobleſſe,

qu'à force d'argent & de récompenses, ils engageoient à se dévoüer pour le salut de leur patrie.

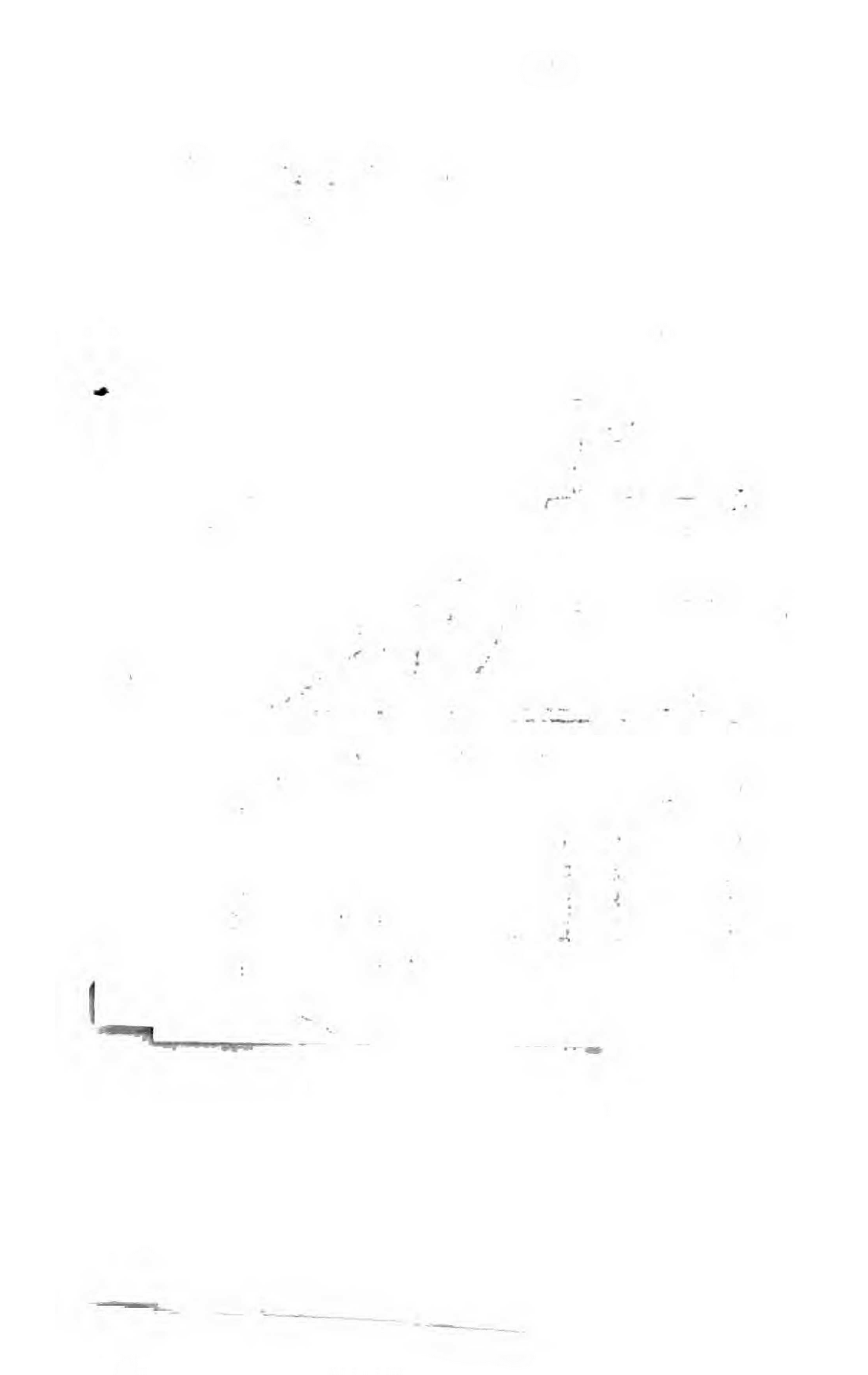
Prep. Evengel. liv. 1. cap. 10. Sanchionaton rapporté par Eusébe, dit que Saturne fut le premier qui pour faire cesser le ravage d'une peste qui affligeoit le pays, offrit en holocauste son fils unique à Uranus son pere, qu'il se circoncit & obligea ceux de sa suite à suivre son exemple.

Porphire cité par le même Auteur, nous assûre que dans les pressans dangers de l'état, c'étoit une ancienne coutume chez les

Phéniciens, que les premiers d'une ville ou de toute une Nation, livraſſent le fils qu'ils cheriſſoient le plus & l'immolaſſent aux eſprits vengeurs pour le ſalut public, croyant que cette ſeule victime compenſoit la mort qui menaçoit tous les autres: ce ſacrifice ajoûte-t-il ſe faiſoit avec de grandes cérémonies.

Outre ces ſacrifices, les Prêtres de Cybéle en avoient de moins communs, dont nous ne parlerons pas, pour nous arrêter un peu à ces ſacrifices myſterieux, qu'ils offroient à leur Déeſ-

ſe, & qu'ils appelloient Taurobole & Criobole. On immoloit alors un taureau, ou quelque autre animal mystérieux, on l'égorgeoit sur l'Autel, le Grand-Prêtre revêtu de ses habits Pontificaux, étoit au-dessous pour recevoir le sang de la victime, qui découloit sur ses cheveux, sa barbe & ses habits, il aspergeoit dans cette figure grotesque le Peuple spectateur d'un sacrifice aussi ridicule, tous croyoient être purifiés par cette cérémonie, s'attirer les bonnes graces de leur Déesse, & c'est ce qu'ils appel-



A

A eau bourde

B eau de galand

C facade de loctogo

D niche ancienne qu
de porte au clocher

E petite sepulture

F fontaine au dessous

G lieu ou sont les R

H pommes de pin aux
de lentablement

loient un Baptême de ſang.

Le Temple octogone, dont nous donnerons le plan un peu plus bas, a été trouvé dans la Paroiſſe de Ceſtas, à laquelle il ſert d'Egliſe, cette Paroiſſe limitrophe des landes & dans les graves de Bordeaux, dépend de Meſſieurs les Jurats de cette Ville, comme Seigneurs de la Comté d'Ornon.

Lieu où ont été trouvés les monumens

Ce lieu étoit anciennement plein de bois, & l'eſt encore à quelques défrichemens près, que les habitans du Pays ont été obligés de faire, pour ſe procurer une

médiocre subsistance. Un quart de lieuë plus bas que la réunion des eaux qui viennent de différens endroits de ce bois, il y a un ancien chemin qui existe encore quoique peu fréquenté, on l'appelle le chemin du Pas du Luc, de cet ancien chemin dont il paroit encore quelque vestige, on peut tirer une ligne droite, laquelle en passant devant le Temple octogone, va vers le couchant se terminer au bout du bois; on appelle cet endroit le Bouchon du Luc, il est entouré d'eaux, on y voit au milieu une élevation

de terre rapportée d'environ cent pas géométriques de contour ; je crois que cette élevation qui domine de près de cinq pieds ſur tout le reſte de la campagne, avoit été conſacrée à quelque uſage de nos premiers peres, parce qu'avant la conſtruction des Temples, la ſuperſtition des Gaulois ne leur permettoit d'offrir des ſacrifices que ſur quelques monticules, voiſins autant que faire ſe pouvoit, & de quelque ruiſſeau, & de quelque petit boſquet.

J'ai cru devoir entrer dans ce détail pour confir-

mer le Lecteur dans l'idée, que ce Temple a autrefois appartenu à des Payens, d'autant mieux que pour peu qu'on soit versé sur les matieres de l'antiquité, on ne doit point ignorer que Lucus a toujours signifié un bois consacré à quelque divinité.

Cet octogone & l'édifice quarré long sur lequel sont les reliefs, ont toutes les situations qu'exige Vitruve des Temples des Payens. Que l'un ait été ce que les Anciens nommoient Delubrum, ou Temple qui contenoit plusieurs Dieux, que l'autre

l'autre ait été leur Templum ou édifice conſacré à un ſeul Dieu, c'eſt une queſtion que le Lecteur décidera facilement par la deſcription que nous ferons de l'un & l'autre monument. Nous obſerverons à préſent avec Vitruve „ que les ſta- Antiq. expliq. liv. 1. ch. 2. nomb. 3.
„ tues des Dieux auſquels
„ étoient conſacrés les tem-
„ ples, regardoient l'Occi-
„ dent, afin que ceux qui
„ venoient faire leurs prié-
„ res, regardaſſent l'orient
„ en priant & offrant leurs
„ ſacrifices, & que les Dieux
„ paroiſſant comme ſur leur
„ orient, ſemblaſſent re-

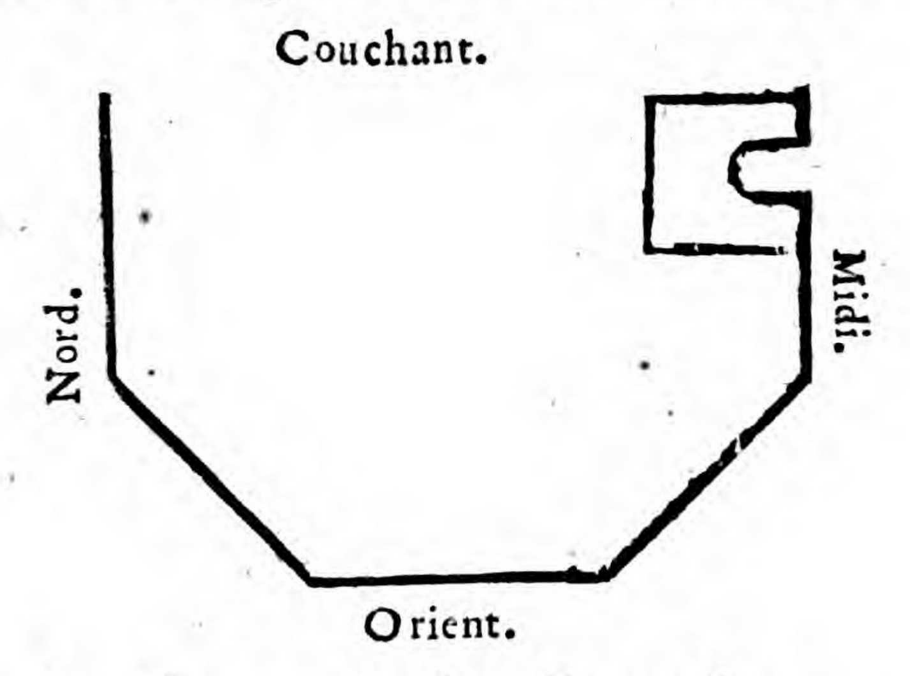
„ garder ceux qui prioient
„ & qui sacrifioient; il faloit
„ donc que les Temples fus-
„ sent du côté de l'Occi-
„ dent, mais dans la suite
„ cette situation des Tem-
„ ples ne fut pas si scrupu-
„ leusement observée, com-
„ me on remarque aux Tem-
„ ples qui restent encore au-
„ jourd'hui. .... Il y avoit
„ des circonstances où l'on
„ donnoit aux Temples
„ d'autres positions, si les
„ Temples étoient bâtis le
„ long des fleuves, il faloit
„ qu'ils fussent tournés du
„ côté des fleuves, & tout
„ de même ceux qui étoient

„ auprès des grands chemins, il les falloit tourner „ en ſorte que les paſſans, „ puſſent regarder dedans, „ & ſaluer les Dieux en chemin faiſant. „

Si quelqu'un obſerva religieuſement ces régles, ce furent ſans doute les Gaulois, puiſque les lacs, les marais, les fontaines & les fleuves étoient pour eux un ſigne auquel ils attacherent d'abord le ſouvenir de la préſence de leurs Dieux ; qu'ils les déïfierent même dans la ſuite, & qu'ils les regarderent comme leurs plus grandes Divinités. Il n'eſt

donc pas surprenant, que la Nation Gauloise plutôt que pas un autre, forcée par l'ordre de ses Maîtres à adopter des Divinités étrangeres, à réaliser les siennes propres, & à leur bâtir des Temples, elle ne les élevât par préference sur le bord des ruisseaux, y étant portée par l'esprit de sa religion & la force de ses préjugés, qui lui faisoit respecter les moindres amas d'eaux.

Le Temple dont je donne ici le plan & la ſituation,



eſt aſſis au-deſſus d'une fontaine, & ſur le confluent de deux ruiſſeaux, ſçavoir l'eau de galand & l'eau bourde, du nom duquel, quelques-uns peu verſés dans la ſcience des étymologies, ont prétendu que dérivoit en partie le nom de Bordeaux.

Ce Temple n'a dans l'intérieur rien de remarquable, qu'un arceau, qui est supporté par deux colomnes de onze pieds de hauteur, cet arceau ferme les cinq faces de l'octogone, & est un reste de l'ancien Temple, sur les fondemens duquel, qui paroissent encore en partie, on a rebâti ces cinq faces d'octogone. Les deux bases des colomnes dont nous venons de parler, sont ressemblantes, & n'ont rien de particulier, que deux pommes de pin montantes, une à chaque angle de base, sur le chapiteau de celle qui est au

Midi, & ſur laquelle porte un édifice quarré long, dont nous parlerons dans la ſuite, ſont des feuilles de chêne noir, ou *Robur Jovis*, arbre ſur lequel les anciens Gaulois alloient chercher le gui, & pour lequel ils avoient tant de vénération.

Le chapiteau de la colonne oppoſée, a deux Lyons affrontés, de la gueule deſquels ſort une feuille de chêne noir refendue, laquelle ſupporte dans le milieu une pomme de pin contournée ; le Lyon qui eſt à droit, a la queue fourchuë, & ſur la cuiſſe un ſtigmate

de deux ronds l'un dans l'autre, sur le milieu de son dos, & à l'angle du chapiteau, est la tête d'un homme, qu'on doit présumer être celle d'un prêtre par le bonnet qui la couvre. Le Lyon qui est à gauche, est dans la même attitude du premier, à cela près qu'il n'a point la queue répliée par-dessus son corps, qu'elle est flotante, & qu'elle se termine en rustre de blason, au milieu duquel est un stigmate d'un petit rond. Ce Lyon a outre cela trois stigmates séparés, chacun de deux ronds l'un dans l'autre, sçavoir un sur

ſes flancs, & les deux autres ſur ſa cuiſſe, au-deſſus de ſon dos, & dans la même proportion de la tête dont nous avons parlé, il y a une pomme de pin pendante, le filet qui eſt au-deſſus de l'architrave où ſont les Lyons, eſt chargé tout au tour de petits ronds ſéparés, au nombre de vingt-quatre, ſçavoir douze en face & ſix de chaque côté, ils ſont à peu près rangés comme le cordon de perles que portent les Barons au-deſſus de leurs armoiries, la corniche des deux chapitaux, eſt chargée de denticules en

forme de moulures d'architecture.

Ces Monumens sont des preuves de la vérité de nos conjectures, & sont si symboliques par rapport à Cybéle, qu'on ne peut s'empêcher de la reconnoître pour la Déesse à laquelle ce Temple appartenoit, les Lions ne lui étoient pas moins consacrés que la pomme de pin, (*a*) c'est un fait que personne n'ig-

(*a*) Quoique la pomme de pin, fût quelquefois un des ornemens que portoient à la main les Prêtres de la Déesse Isis, & qu'on fit au Dieu Pan des couronnes des branches de cet arbre, la suite des Monumens ne permet pas qu'on puisse les appliquer ni à l'une ni à l'autre de ces Divinités.

nore, & en confirmation duquel on peut rapporter deux médailles Impériales de Fauſtine femme de l'Empereur Antonin Pie, ſur l'une deſquelles on voit Cybéle un Tympanon à la main, dans un char tiré par deux Lyons, la legende de cette médaille, eſt *Diva Fauſtina Auguſta*, & l'exergue *Æternitas*. Sur l'autre on la voit avec deux Lions, la legende eſt la même, & il y a au revers *Matri Deûm ſalutari*.

Ces Lions ſont très-groſſiérement ſculptés & partis du même ciſeau qui a fait les

reliefs, ils ont l'oreille un peu trop longue, & paroissent être tigrés par les points qui semblent former des petites marques au-dessus de leur corps, on ne peut cependant pas dire que ce sont des tigres, parce que les tigres n'ont pas de criniere comme en ont ces Lions, ainsi on peut assûrer que le Sculpteur a voulu représenter des Lions tigrés, qui paroissent libres, tels que les Mythologues les donnent à Cybéle, afin de signifier que comme il n'est point de terre inculte & sauvage, qu'on ne surmonte

par le travail, il n'eſt point auſſi de terre cultivée qui ne retourne en friche, pour peu qu'on la néglige, ſemblable en cela au Tigre apprivoiſé, qui rentre dans ſon naturel féroce pour peu qu'on ceſſe de le cultiver.

Les ſymboles qui ſortent de la gueule de ces Lions, veulent dire que les Gaulois avoient défriché ces terres & que les Galles ne poſſédant rien en propre, ils les nourriſſoient de leurs libéralités, & entretenoient à leurs dépens le culte de Cybéle, c'eſt ce que déſigne la pomme de pin ſou-

tenue par les feuilles de chêne sortantes de la gueule de ces Lions.

La tête du Prêtre & la pomme de pin, qui sont dans l'architrave au-dessus du dos des Lions, signifient que c'étoit un Prêtre de Cybéle, & que par conséquent ce Temple lui appartenoit; nous parlerons du bonnet de ce Prêtre dans l'explication du second relief.

Quoique les stigmates qui sont sur les deux Lions, ne soient pas d'une explication aussi aisée, il faut cependant faire observer au Lecteur, que ces stigmates

ſont des marques qu'on imprimoit & ſur les hommes & ſur les animaux, afin qu'à l'aſpect de ces ſignes, l'eſprit humain ſe reſſouvint des choſes qu'elles ſignifioient, ainſi preſque tous les anciens Prêtres des Idoles portoient publiquement des ſemblables caractéres, afin que par la diverſité de ces marques, on reconnût qu'elle étoit la Divinité qu'ils deſſervoient. Les Prêtres de Mitra étoient étampés ſur le front, les Galles & les Archigalles l'étoient ſur la main ou ſur la nuque, on ſtigmatiſoit auſſi les ani-

Tert. *lib. de preſcrip. ch.* 40.

Lucien in Dea Syria.

maux pour faire voir à qui ils appartenoient, ou afin que ce fût un signe de leur consécration. Virgile dans le troisiéme Livre de ses Georgiques, nous en apprend toutes les significations.

Post partum, cura in vitulos traducitur omnis,
Continuoque notas & nomina gentis inurunt;
Et quos aut peccori malint submittere habendo,
Aut avis servare sacris, aut scindere terram
Et campum horrentem fractis invertere glebis:
Cætera pascuntur virides, armenta per herbas.

Ces stigmates se faisoient communement sur les cuisses.

Anacreon.

Equi solent inustum,
Coxis habere signum.

Dèsque

Dèſque pas un Mythologue n'a parlé de ces ſtigmates, on pourroit donner à ſon imagination toute l'étenduë qu'on voudroit, & dire comme eux bien des choſes, au hazard de rencontrer vrai, ſi nous n'étions dans le deſſein de fortifier nos conjectures par les meilleures preuves que nous le pourrons. Ainſi nous dirons que ces ronds enclavés l'un dans l'autre, qu'on voit ſur les lions dont nous avons parlé, ſont allégoriques à Cybéle & figurent le Ciel & la Terre, dont la ſphere de celle-ci comme beau-

Traité des ſignes. part. 1. tom. 2. p. 394.

coup moins grande, est englobée dans celle du Ciel. Afin qu'on ne croye pas que c'est gratuitement que nous l'expliquons ainsi, nous rapporterons une médaille d'une autre Faustine, épouse de l'Empereur Marc-Aurele Antonin, sur laquelle on voit Cybéle assise sur un Lion, tenant à la main & sur ses genoux, une sphére,
liv. 39. folio 289. laquelle selon Pierrius dans ses Hierogliphes, désigne le globe de la Terre. La legende de cette médaille, est *Faustina Augusta*, & l'éxergue, *Matri magnæ.*

Consequemment à cette

interpretation, les doubles ronds, ſignifient le Ciel & la Terre, & les ronds ſimples qu'on voit au bout de la queüe du Lion qui eſt à gauche, & ſur le filet dont nous avons parlé, ſignifient la terre.

La multiplicité des ſtigmates ſur le Lion qui eſt à gauche, peuvent avoir quelque choſe de myſtérieux dans le ſens des Payens & figurer les quatre élemens. Celle qui eſt au haut de la cuiſſe peut déſigner le feu; celle du flanc, l'air; celle du bas de la cuiſſe, l'eau, & celle du bout de

la queue, la terre. Pour ce qui est du nombre des vingt quatre petits ronds qui sont sur le filet, nous les croyons plutôt un ornement d'architecture, qu'un mystére du Paganisme, quoiqu'absolument ils pourroient être mystérieux, & signifier la terre comme nous l'avons déja dit, ou le nombre des personnes, ou des familles qui formerent la Colonie qui vint peupler ce lieu.

Les feuilles de chêne qui sont dans l'architrave opposé, représentent ou la couronne des feuilles de

chêne que les Anciens donnoient quelquefois à Cybéle, ou prouvent que les Gaulois, ayant adopté cette Divinité, l'avoient miſe au rang des Dieux de la Nation, & que ſon culte ne leur étoit pas moins précieux, que celui qu'ils avoient pour les chênes.

Il y a encore dans l'intérieur du Temple un decuſſis ou Croix de Saint André, qui eſt comme attachée à la clef de la premiere des deux voutes qui ferment le Sanctuaire, & qui rempliſſent les cinq faces de l'octogone dont nous avons

donné le plan. Des trois autres faces dont la derniére devoit regarder vers l'Occident, il ne reste plus que celle qui sert de façade au clocher du côté du nord, celle du Nord de l'octogone, ayant été démolie pour la construction d'une Chapelle de la Vierge, & celle de l'Occident qui servoit d'entrée au Temple, ne subsistant plus par les diverses augmentations qu'il a plû de faire à cette Eglise, & c'est ce qui rend l'octogone imparfait.

Si je ne craignois pas de donner des mots pour des

raisons, & des conjectures pour des preuves, j'hazarderois d'expliquer ce decussis comme un symbole du nombre des Prêtres de chaque Temple qui étoit consacré à Cybéle; je pourrois même fortifier ma conjecture par la coûtume des premiers Chrétiens, qui détruisant ou changeant en leurs Eglises les Temples des faux Dieux, tournant à leur usage les cérémonies & les symboles des Payens, avoient profité de l'occasion, & consacré ce Temple au véritable Dieu sous l'intercession d'un de ses fi- Cette Eglise est dédiée

à Saint André. déles serviteurs dont le decussis est le symbole.

Quoique les Temples octogones ne soient pas toujours une preuve qu'ils appartenoient à des Payens, puisqu'ils en avoient de decagones, de quarrés, de quarrés longs, & des ronds; que rien n'implique, que les Chrétiens n'en ayent bâti dans le même goût; quoiqu'on puisse également dire, que celui dont je parle a été construit par des Idolâtres, ou par des fidéles, par la raison que l'arcboutant de la troisiéme face de l'octogone du côté du Midi,

Midi, qui ſoutient l'arceau intérieur dont nous avons parlé plus haut, & qui eſt entaillé dans un angle de l'édifice quarré long, qui ſert aujourd'hui de clocher à cette Egliſe, porte des marques évidentes d'une plus haute antiquité que les faces de l'octogone, leſquelles paroiſſent viſiblement avoir été rebâties ſur les fondemens de l'ancien Temple, il eſt cependant sûr que le vrai antique conſiſte en l'édifice quarré long, l'arceau & les colonnes dont nous avons parlé; que le reſte quoique très-

ancien ne fut fait qu'après quelque irruption des Barbares, qui détruisirent ce Temple ; c'est un fait que le moindre connoisseur en architecture est en état de décider, & qu'un coup d'œil exprime bien mieux que ne sçauroit le faire la plume la plus diserte par un portrait quelque ressemblant qu'il fût.

Je croirois encore, sans peut-être m'éloigner trop du vrai, que ce dernier établissement, fût dans ce pays l'époque du Christianisme, & qu'ainsi les Payens, & les fidéles ont concouru

en divers tems à nous donner cet édifice, tel que nous l'avons aujourd'hui.

Le quarré long dont nous avons parlé, est peut-être l'édifice du monde le plus singulier par la bisarrerie & l'inégalité de sa construction, il n'a selon les régles de Vitruve, d'autres proportions exactes que la justesse de sa position : il est tourné vers le midi, & comme l'octogone est assis sur le confluent des deux ruisseaux dont nous avons déja fait mention. Sa hauteur est de trente-quatre pieds, sur dix pieds six pouces de lon-

Description du quarré long.

gueur, & huit pieds de largeur. Le mur des trois faces qui regardent l'Orient, le Midi, & le Couchant, est à chacune de différente épaisseur, celle de l'Orient a trois pieds & demi, celle du Midi trois pieds onze pouces, & celle de l'Ouest trois pieds. Pour ce qui est de celle du Nord, elle étoit ouverte, le haut seulement fermé par un arceau de dix-sept pouces d'épaisseur, sur trois pieds six pouces de largeur, & quatorze pieds de hauteur. Au-dessus de cet arceau & dans le même sens, s'élevoit une

petite voute qui fermoit le vuide intérieur de l'édifice, ce vuide eſt de trois pieds cinq pouces de longueur ſur deux pieds dix pouces de largeur. Cette voute fut rompuë lorſqu'on fit ſervir cet édifice à ſoutenir les cloches qui y ſont. Il ne reſte de cette voute que les deux premieres aſſiſes de ſa naiſſance ; il n'y avoit jamais eu d'eſcalier pour monter au-deſſus de cette voute, on alloit aux cloches par une échelle à main, & par un trou qu'on avoit fait dans l'épaiſſeur du mur de la face de l'Eſt, juſqu'à

ce qu'en mil sept cens trente-sept, on ait fait faire un dégré de pierre, qui porte tout sur l'épaisseur du mur. Le rés de chaussée est supporté par des grandes pierres qui avancent quatre pouces hors d'œuvre, & forment tout autour une espece de soc ; à six pieds d'élevation il y a une plynthe (*a*) renversée, & vingt pieds au-dessus, regne tout autour une seconde plynthe renversée, sur laquelle vrai-

(*a*) Cette Plynthe qui paroît sur la façade du Midi, & la moitié de celle du Couchant, régne dans l'intérieur d'une niche dont nous parlerons plus bas, où elle servoit à apprendre les vœux qu'on offroit à Cybéle.

semblablement devoit être l'entablement dont on a couronné une élèvation de huit pieds, qu'on a bâti au-dessus de cette seconde plynthe. C'est un fait qu'il est facile d'observer, par les saillies, les renfoncemens, & le défaut du niveau de cette élévation au mur principal qui la soutient. Je dois encore faire remarquer qu'aux pierres de l'entablement, qui répondent à chaque angle du quarré long, il y avoit une pomme de pin, symbole de Cybéle, il en reste encore une en entier, les autres ne

paroissent qu'un peu, parce. que le mauvais tems les a fort endommagées.

L'ouverture de cet arceau dont nous avons déja parlé, servoit pour sonner les cloches, de dedans l'Eglise étant, elle n'a été fermée que depuis quarante ans, que le Curé d'alors , interrompu sans doute, ou voyant que les Fidéles étoient distraits de leurs priéres par la manœuvre du Sacristain, la fit murer d'un demi parpain, & fit faire une autre ouverture qui est du côté du Midi, ce qui lui fut d'autant plus aisé, qu'y

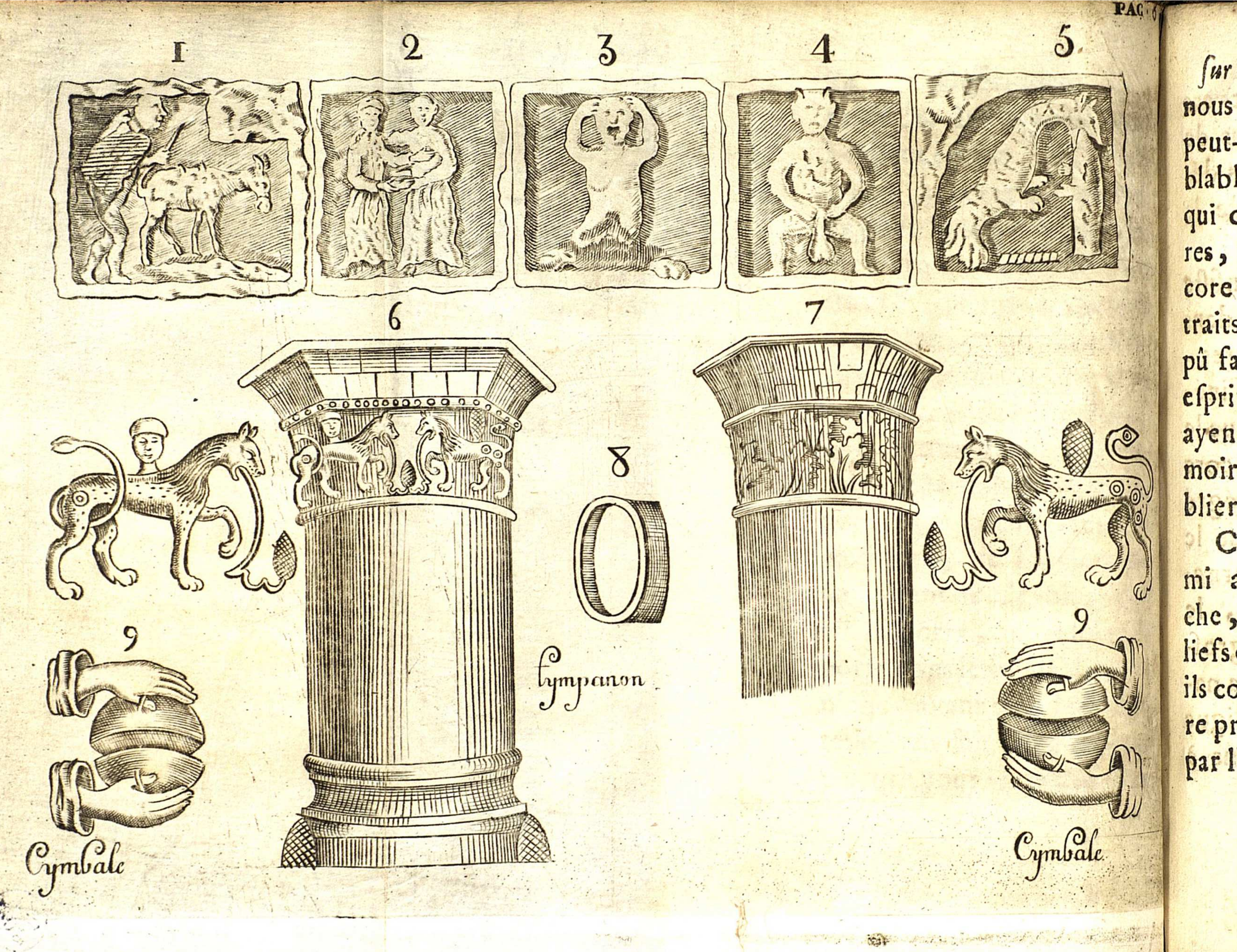
ayant au milieu de cette façade une niche au rés de chauſſée de neuf pieds de hauteur, ſur quatre pieds de largeur, & deux pieds d'enfoncement, il n'avoit qu'à faire ouvrir le mur qui ſervoit d'enfoncement, & qui étoit épais de vingt-trois pouces. Quand on n'auroit pas de témoignage du fait, la choſe eſt trop viſible pour ne pas juger que cela s'eſt paſſé ainſi, d'autant mieux qu'il eſt impoſſible, que la voute de la niche n'aye été faite en même tems que le corps de l'édifice.

On ne peut point sçavoir si avant ce dernier usage, cet arceau servoit, ou à des sacrifices, ou de lieu à rendre la justice au peuple, si l'on pouvoit facilement demolir, il seroit aisé par l'inspection des lieux de se déterminer en faveur de l'un ou de l'autre. Il y a cependant quelques raisons qui nous disposent à croire que ce lieu servoit à rendre la justice, & non à des sacrifices. Premierement il étoit de la convenance & de l'usage chez les Gaulois d'offrir leurs sacrifices en présence de leurs Dieux, & non pas

derriére, ou à côté d'eux, ce qui cependant auroit été, ſi l'ouverture de cet arceau avoit été deſtinée à cet uſage, il y a donc lieu de croire, qu'il étoit conſacré à rendre la juſtice, leur étant ordinaire autant que faire ſe pouvoit, de juger le Peuple auprès des Temples de leurs Dieux.

On ne ſçait point par la tradition du Pays, à quel uſage étoit la niche, qui eſt oppoſée à l'endroit dont nous venons de parler; s'il y avoit quelque ſtatuë, & dequoi eſt-elle devenuë. On ne ſe rappelle pas s'il y

avoit des Inscriptions dans l'enfoncement du mur qu'on a rompu ; quelque examen que j'aye pû faire sur cette matiére, je n'y ai trouvé qu'une ignorance profonde, ce qui doit d'autant moins surprendre, que les habitans de cette Paroisse sont tous gens non Lettrés, très-rustiques, & qui pour toute science de cette antiquité, se souviennent seulement de n'avoir jamais vû ni porte, ni vestige de porte dans le fonds de cette niche, avant que leur Pasteur y eût fait faire une ouverture pour les raisons que



nous avons dit. On sera peut-être surpris d'une semblable stupidité ; pour moi qui connois leurs caractéres, je crois que c'est encore beaucoup, que des traits aussi frappants, ayant pû faire impression sur des esprits aussi grossiers, ils ayent conservé assez de mémoire pour ne pas les oublier.

C'est à trois pieds & demi au-dessus de cette niche, qu'on voit les bas reliefs que je vais expliquer, ils commencent à une pierre près, qui est toute rase, par l'angle qui regarde vers

Description des bas reliefs.

nous avons dit. On ſera peut-être ſurpris d'une ſemblable ſtupidité ; pour moi qui connois leurs caractéres, je crois que c'eſt encore beaucoup, que des traits auſſi frappants, ayant pû faire impreſſion ſur des eſprits auſſi groſſiers, ils ayent conſervé aſſez de mémoire pour ne pas les oublier.

C'eſt à trois pieds & demi au-deſſus de cette niche, qu'on voit les bas reliefs que je vais expliquer, ils commencent à une pierre près, qui eſt toute raſe, par l'angle qui regarde vers

Deſcription des bas reliefs.

l'Occident, & montent vers l'Orient jusqu'au-dessus de la niche que nous avons déjà dit faire le milieu de la façade du Midi.

Ce monument consiste en cinq pierres scellées dans le mur, dures & grisâtres, d'égale hauteur, mais d'inégale largeur, & soit que le sculpteur ne fût pas encore parvenu à ue certain dégré de perfection, cu que le tems ait emporté les ornemens de son ouvrage, le travail en paroît très-grossier. Menagemens de la nature, qui tantôt prodigue tantôt avare de ses dons à

'égard des mortels, veut nous apprendre par-là, à distinguer l'époque des tems, où se joignant à l'art, elle a fait la gloire des grands hommes, ou l'obscurité de ceux auquel elle a refusé ses talens.

La premiere pierre a quatorze pouces en quarré, & représente un homme de profil, tout nud, excepté qu'il paroît avoir la tête couverte de quelque chose qu'on peut prendre pour un chapeau allongé & à larges bords, mais qui aussi peut ne pas l'être, parce que la pierre est si usée, qu'elle ne

Explication de la premiere Pierre.

permet pas d'en porter un témoignage sûr. Cet homme a au-dessus de ses épaules un espece de mantelet rayé qui ne descend pas plus bas que les coudes, & lequel paroît former par les plis d'enhaut un petit capuchon.

Cet homme dont la posture est gênée, semble être entraîné par un âne (*a*) qui est au-devant de lui, & duquel il tient la queuë relevée.

(*a*) On ne peut point appliquer cet âne aux Fêtes de Vesta Déesse de la chasteté, quoique dans les vestalies il y eût des ânes, ils étoient couronnés de fleurs avec des colliers composés de certains morceaux de pâte en forme de petits pains, & jamais de la façon qu'est celui qui est représenté dans ce relief.

vée. Peut-être étoit-il du cérémonial des Prêtres de Cybéle, que les Galles fuſſent ainſi conduits au Temple de leur Déeſſe, pour perſuader au Peuple par l'empreſſement de cet animal qui étoit conſacré à la mere des Dieux, qu'elle étoit bien aiſe de ſortir pour répandre ſes bienfaits ſur un Peuple qui avoit tant de devotion pour ſon culte & tant de bonté pour ſes Prêtres. Le bât dont cet âne eſt revêtu, nous porte à le conjecturer ainſi, d'autant mieux qu'il y a dans le même relief un canton

franc, qu'on peut prendre pour une ancienne façon de représenter Cybéle, comme nous l'expliquerons plus bas.

Pour peu qu'on se souvienne, de ce que nous avons dit plus haut de la quête des Galles, il est aisé d'expliquer ce que représente cette premiere pierre. C'est un portrait au naturel de ce que faisoient ces Prêtres de Cybéle, lorsqu'ils alloient à la quête, avec la statue de leur Déesse attachée sur un âne; il n'y a que le chapeau, supposé qu'il en soit un, & le man-

telet, qui pourroit arrêter un peu, & exciter la curiosité du Lecteur; mais comme je me suis proposé de la satisfaire en tout ce qui dépendra de moi, & de ne rien laisser en arriere des moindres symboles qui se trouveront dans nos reliefs, je vais dire ce que je sçais là dessus.

Je ne parlerai point de l'origine du chapeau dont ce Prêtre paroît couvert, je ne dirai point que leur fabrique & la largeur de leurs bords, leur donnerent diverses denominations, je ferai seulement *Pilei & petasi.*

observer que leur forme étoit différente de celle des nôtres, que ce chapeau étoit quelquefois une marque odieuse, comme lorsqu'avant de vendre les esclaves de mauvaises mœurs, on les couvroit de ce symbole, & quelquefois aussi il désignoit la liberté, & l'impunité ; la liberté, c'est ce que Perse nous apprend.

> Hæc mera libertas, hæc nobis pilea donant.

Aussi bien que les médailles de Brutus, de Claude Cesar, de Sergius Galba, de Caracalla, de Nerva. Suétone, parlant de la mort

du cruel Neron, dit que toute la ville de Rome, prit le chapeau, en ſigne de ce qu'elle étoit délivrée d'une affreuſe ſervitude, & qu'elle rentroit dans ſa premiere liberté.

Il étoit auſſi un ſymbole d'impunité, témoin les Saturnalles, pendant leſquelles le Peuple portoit le chapeau, & pouvoit impunément prendre toute ſorte de liberté dans ces Fêtes abominables. Les flamines de Jupiter ſe ſervoient de cet ornement pendant l'exercice de leur charge, on en paroit les Dieux domeſ-

tiques, & les Grecs le regardoient comme un si grand signe de noblesse, qu'ils ne représentoient jamais Ulysse qu'avec un cha-
Lazius Baisius. peau. Il étoit aussi le signe de l'esprit embarrassé d'un Auteur, & des ténébres qui étoient répanduës sur ses ouvrages, motif pour le-
Soranus in historiis quel dit Sorain, on représentoit Hypocrate avec un chapeau.

André Morillon dans l'explication d'une médaille de Septime Severe, sur la tête de laquelle on lit ces mots, *Severus pius Augustus*, & dans l'exergue *indulgentia*

Augusti in Carthaginenses, dit que les Prêtres de l'Egypte se couvroient la tête d'un long chapeau & fort profond, que les Thébains en usoient de même, à la différence près qu'il étoit rouge & qu'ils y mettoient au dessus une aîle d'épervier. *In Ægipto Sacerdotes longo pileo profundè teguntur, & idem est Thebanis sed puniceus, imposita ala accipitris.*

Occo. in Sever pert p. 245.

Quelques personnes d'esprit, ausquelles j'avois fait voir ce monument, prétendoient que le chapeau dont ce Prêtre étoit couvert, devoit être une ancienne

mître, elles fondoient leurs raisonnemens, sur ce que les Sacrificateurs des Idoles & les Prêtres des faux Dieux, ne faisoient aucun acte de religion, qu'ils ne fussent couverts, à moins qu'ils ne sacrifiassent à Saturne & à l'Honneur devant lesquels ils se découvroient. Ils ajoutoient même que ces mîtres devoient être riches au rapport de Philostrate, dans la vie d'Appollone de Tyane ; & qu'entr'autres, celle des Souverains Pontifes de la Déesse de Syrie, n'étoit pas moins précieuse, que celle des Brachmanes qui

qui étoient couvertes de pierreries.

De quelque vraiſemblance que ſoient accompagnées ces raiſons, nous ne pouvons cependant pas les adopter, parce que, quoiqu'anciennement les mîtres fuſſent d'une eſpéce différente de celles dont ſe ſervent aujourd'hui les Evêques, il n'eſt pas croyable que le Grand-Prêtre qui devoit préſider aux ſacrifices qu'on offroit pour les beſoins du Peuple, ou la devotion du particulier, ſe derangeât de ſes principales occupations, & s'humi-

liât au point d'aller à la quête. Il y a plutôt lieu de croire, qu'on députoit pour cet employ un des Prêtres du Collége, auquel on donnoit un chapeau, pour denoter son caractére, & la liberté qu'il avoit d'aller par tout, y faire impunément ce qu'il lui plairoit, sans que personne le dût trouver mauvais, & profiter sur tout des émolumens, qu'un extérieur modeste, pâle & défait, ne manquoit jamais de leur procurer.

Il y a encore une autre raison plus forte, pour nous faire penser que celui qui est

repréſenté ſur ce relief, n'eſt point l'Archigalle (*a*), ou le premier Prêtre de Cybéle; c'eſt que de quelque configuration qu'on ſuppoſe qu'ayent été les anciennes mitres, dèſque nous avons des Auteurs qui nous aſſûrent qu'elles étoient précieuſes par leurs ornemens, & que nous n'en trouvons aucun ſur ce dont il eſt queſtion, il y a lieu d'inferer; que ce qui eſt repréſenté,

(*a*) Ce ne peut point être auſſi un Luperce ou Prêtre du Dieu Pan comme l'ont prétendu quelques-uns, parce que quoiqu'ils fuſſent nuds, cependant lorſqu'ils ſacrifioient à leurs Divinités, ils ſe couvroient, non les épaules, mais les Parties les plus ſecrétes, de la dépouille d'une victime nouvellement égorgée.

étoit un chapeau de voya-ge, & non une mître de sa-crifice, ce qui est d'autant plus sûr comme on le verra plus bas, ce que la mître du grand-Prêtre de Cybéle, étoit très-petite ; autre dé-faut de convenance avec le chapeau dont nous parlons.

Le mantelet est fait com-me le roquet ou petit man-teau de couleur blanche, que les Babyloniens met-toient au-dessus des deux tuniques dont ils se revê-toient, semblable au leur, il ne descend pas plus bas que le coude, n'a point de collet, & au capuchon

près, reſſemble aſſez à celui de nos pélerins, il paroît rayé comme le Trabea des Romains, reſſemble au Rhenonés des Allémans, & au Sagum dont les anciens Gaulois ſe ſervoient pour ſe garantir de la pluye, & qu'ils regardoient chez eux comme une marque de diſtinction. Enfin on ne peut mieux le comparer qu'au Colobium des Brachmanes, qui étoit un habit ſans manches, ayant un capuchon, & extremêment court.

Quoiqu'il importe très-peu de ſçavoir de quelle couleur étoit ce mantelet,

les curieux ne seront peut-être pas fâchés d'apprendre que la robe du Souverain Pontife de Cybéle, étoit de couleur de safran, que ses souliers étoient de lin, que sa tête étoit coëffée d'une mître très-petite, & qu'avec ces ornemens, il alloit au-devant de la statuë de la Déesse, lorsqu'on la portoit en cérémonie.

Trait. des fig. tom. 2. p. 58.

La couleur faisant chez presque toutes les Nations la distinction des habits, Virgile nous assûrant que la couleur de pourpre étoit affectée aux rayes des habits des Gaulois,

Virgatis lucent ſagulis. *Æneid. lib.* 8.

ſçachant d'ailleurs que la blanche étoit attachée aux Druïdes, on peut dire que la jaune devoit l'être aux Prêtres de Cybéle. Nous ſommes confirmés dans cette idée par la proximité qu'il y avoit de l'etat effeminé des Galles, à celui des jeunes mariées, qu'on couvroit anciennement d'un voile de cette couleur, afin que ſi la pudeur venoit à faire changer le viſage, on en attribuât la cauſe à la réflexion de la couleur.

Lucain Pharsal. liv. 2.

> *Non timidum nuptæ leviter tectura pudorem.*
> *Lutea demissos velarunt flammea vultûs.*

Enfin je ne puis mieux comparer, la nudité, le chapeau, & le mantelet de ce Prêtre de Cybéle, qu'au portrait d'un Calender, à cela près qu'étant de profil, il ne paroît pas être sans sexe, comme le sont ces Religieux Turcs.

Le canton franc, ou quarré d'attente qui paroît au-dessus de la tête de l'âne & qui est opposé au Prêtre, peut désigner l'ancienne façon de représenter chez les

Romains la Déeſſe Cybéle, on peut voir dans la troiſiéme Decade de Tite-Live, Livre neuviéme, quelle raiſon obligea les Romains de paſſer en Aſie, pour mener de Peſſinunte à Rome la Mere Idéene, ou Cybéle, que les habitans de cette ville leur donnerent une pierre ſacrée, qu'ils jurerent être la mere des Dieux; qu'ils la repréſenterent depuis en un quarré cube, juſqu'à ce que leur religion commençant à ſe polir, ils lui donnerent la figure d'une femme avec des ſymboles qui puſſent

servir à la distinguer du reste des Dieux. Tite-Live, Decade 3. liv. 9. p. 377. traduction de Lafaye.

Explication de la seconde pierre.

La seconde pierre qui est de onze pouces de largeur sur quatorze de hauteur, représente un Prêtre & une Prêtresse qui marchent de front, ils sont l'un & l'autre nuds jusqu'à la ceinture, le Prêtre est à droit, a un bonnet pour distinctif, & du dessus de sa main gauche, frappe sur le sein de la Prêtresse, laquelle de sa main droite, donne sur l'épaule droite du Prêtre : la main droite du Prêtre, &

la gauche de la Prêtreſſe ſont pendantes, & tiennent à une écharpe qui paroît les unir enſemble.

On voit par cette répréſentation que les Gaulois étant devenus les eſclaves, & par là les ſinges des Romains, avoient à l'exemple de leurs maîtres, des Prêtres & des Prêtreſſes, ou des gens qui en faiſoient la fonction, leſquels alloient par les ruës en ſautant, & ſe frappant la poitrine au ſon des flutes & des tympanons.

Quand même les Auteurs n'auroient rien écrit ſur

cette Fête de Cybéle, & sur ce qui s'y pratiquoit, le relief que nous donnons, est si circonstancié, & si parlant, que pour peu qu'on sçache la fable, & l'histoire des Dieux, il n'est pas possible de s'y méprendre ; & de ne dire pas tout de suite les mêmes choses, que nous ont transmis les Historiens les plus exacts & les plus fidéles.

Le bonnet qui sert de distinctif à ce Prêtre, aussi bien qu'à celui qui est sur le chapiteau dont nous avons déja parlé, est à peu près le même que celui dont

traite Pierrius dans ſes hieroglyphes, & dont les garamantes Peuples de la Lybie, furent les premiers inventeurs, en partageant par le milieu, & en deux parties égales, les œufs d'autruche, qu'on ſçait être dans leur pays d'une grandeur extraordinaire, & dont ensuite ils ſe couvroient la tête. liv. 40

Ces bonnets rares & d'une tournure auſſi galante, devinrent peu à peu des ſignes de diſtinction, les Gentils les donnerent à leurs Prêtres pour marque d'honneur, & voulurent qu'ils en fiſſent parade, dans

la solemnité de leurs céremonies burlesques.

La compagnie de la Prêtresse, & l'écharpe qui est en bas, prouvent que les Prêtres de Cybéle, mutilés comme ceux de la Diane d'Ephese, dont parle Strabon dans son quatorziéme livre, ne faisoient aucune fonction sans être assistés de quantité de jeunes Vierges consacrées à la Déesse.

L'attitude dans laquelle ils sont représentés, désigne des gens qui marchent ensemble, & les coups mutuels qu'ils se donnent, l'un sur le dos & l'autre sur la

la poitrine, prouvent les deux différentes cérémonies qu'ils obſervoient dans ces Fêtes, ſelon Lucien, c'étoit des coups de foüet qu'ils ſe donnoient ſur le dos, & ſelon Denis d'Halicarnaſſe, c'étoient des coups qu'ils ſe donnoient ſur la poitrine.

Loco ſuperius allato.

A la troiſiéme pierre qui a douze pouces de largeur, commence l'initiation des myſtéres de Cybéle. On y voit un jeune homme, tout nud, aſſis, dans une attitude de fureur, les deux mains poſées au-deſſus de ſon front, comme pour s'ar-

Explication de la troiſiéme pierre.

racher les cheveux, & la gueule béante comme pour faire des hurlemens, & des exclamations horribles, c'est de tous les reliefs, celui que le tems a le moins épargné, il en reste cependantencore assez, pour faire sentirau premier coup d'œil tout ce que je viens de dire.

N'est-ce pas là un portrait bien fidéle de ce que dit Lucien, que dans les Fêtes de Cybéle, le son des instrumens qui lui étoient consacrés, inspiroit à plusieurs des assistans une espece de fureur, & qu'alors le

le jeune homme qui devoit être initié, jettoit ſes habits, faiſoit des grands cris, & venoit au milieu de la troupe, où ſuivant la coûtume établie depuis un grand nombre d'années, il déguainoit une épée, & ſe faiſoit lui-même eunuque. C'eſt ce que demontre le relief de la quatriéme pierre qui a neuf pouces de largeur.

On y voit le même jeune homme aſſis, ſe faire l'opération. (*a*) On me

Explication de la quatriéme pierre.

(*a*) Ceux qui veulent que ce ſoit un Priape, ne font pas attention ni au ſymbole diſtinctif, ni à la raiſon pour la-

pardonnera si je n'entre point dans un détail aussi obcéne, au premier aspect de l'estampe du relief, on peut voir ce dont il s'agit. Je dirai seulement que le tems ayant un peu usé le monument, on ne peut point sçavoir avec quel instrument il se mutile, si c'est avec une épée, comme le dit Lucien, ou avec un fragment de pot Samien, comme Pline l'assûre. Ce qu'il y a de particulier, c'est que ce jeune homme a deux espéces de cornes très-courtes, qui lui

quelle ce Dieu des jardins, fut chassé de Lampsaque sa patrie.

naissent de la tête.

S'il m'étoit permis de mêler le sacré avec le prophane, on pourroit dire en prenant à la lettre, ce que l'Ecriture dit de Moyse, en suivant l'erreur des peintres & des sculpteurs, & en continuant le parallele qu'un Auteur anonyme a voulu faire de la religion des Gaulois avec celle des Juifs; on pourroit, dis-je, assûrer que les cornes de cet initié, signifient la fureur divine dont il étoit saisi au tems de sa mutilation, comme la splendeur du visage de moyse, & le terme

dont l'Ecriture se sert pour l'exprimer, signifient selon bien des personnes, que la façon toute extraordinaire dont Dieu daigna se communiquer à Moyse sur le mont Sina, fit naître sur le front de ce Législateur, des cornes, dont l'aspect saisit de crainte le Grand-Prêtre Aaron, & les enfans d'Israël. *Ignorabat quod cornuta esset facies sua ex consortio sermonis divini. Videntes autem Aaron & filii Israël, cornutam Moysi faciem, timuerunt propè accedere.*

Exod. c. 34. v. 29. & 30.

Quoiqu'il soit vrai que les Payens ayent emprunté

beaucoup de choſes de la religion des Juifs, & que la conjecture pourroit être véritable, ſi l'on vouloit s'en rapporter à une erreur qui s'eſt gliſſée juſqu'à nous, & dont les eſtampes, & les tapiſſeries font encore foi; je crois cependant que c'eſt dans la ſeule religion des Payens, que nous devons chercher la véritable ſignification de ces cornes.

On ſçaura d'abord qu'aux ſymboles près qui les diſtinguoient, toutes les Divinités champêtres avoient des cornes communes, témoins les Pans, les Faunes, les Sa-

tyres, & quantité d'autres Divinités rustiques. Les Gaulois avoient aussi leurs Dieux cornus, qu'ils invoquoient principalement lorsqu'ils alloient à quelque chasse dangereuse ; les cornes signifiant la force dans leurs Dieux, il n'est pas surprenant, que faisant un cas particulier du célibat, & regardant comme divines, & propres à prédire l'avenir, les filles qui conservoient leur virginité, ils ne donnassent des cornes à leurs Galles dans le tems de leur initiation, pour denoter par-là, que furieux &

Tacit. de mor. Germanorum.

pleins de la Divinité qui les animoit, la perte de leur sexe leur procuroit quelque chose de divin.

Mais si cela étoit, nous peut-on objecter, il paroîtroit de la contradiction dans les actions des Gaulois, nous avons dit plus haut qu'ils avoient en horreur les Galles, mais comment auroient-ils pû les haïr, si leur religion les engageoit à respecter en eux quelque chose de divin.

Je réponds à cela, que l'horreur des Gaulois pour les Galles, n'alloit pas jusqu'à mépriser le mouve-

mens furieux qui les avoit fait mutiler pour conserver leur chasteté, puisqu'ils élevoient des Temples à la Déesse Cybéle, & qu'ils en nourrissoient les Prêtres par l'abondance de leurs aumônes, comme s'étant reservés l'acte charitable & pieux de nourrir des hommes qui s'étoient entiérement sévrés de tout commerce avec le monde, pour se consacrer au culte d'une Divinité que les Gaulois adoroient eux-mêmes. Leur horreur venoit de l'éloignement invincible qu'ils avoient non-seulement pour une

une mutilation aussi infamante, mais encore pour le moindre retranchement de la plus petite partie de leur corps. Sans doute même, que chez eux, rien n'excusoit les Galles, pour lesquels ils avoient un respect de religion, que cette fureur divine, qu'excitoit malgrè eux, les cris, les sons de flutes, des Cymbales & des autres instrumens consacrés à Cybéle, fureur qui paroissoit même nécessaire, pour soutenir le caractére des Gaulois, soit que dans la suite ils se mutilassent eux-mêmes, ce qu'on

ne peut cependant pas assûrer, ou que pour cet effet ils fissent venir des Asiatiques.

Expli-cation du dernier relief.

Sur le cinquiéme relief qui a douze pouces de largeur, sur la même hauteur des autres, est représenté un animal rampant dont le poil est ras, sa tête ressemble à celle d'un oiseau, sur laquelle il a deux oreilles d'âne, il sort du milieu de son corps deux petites pâtes extrêmement courtes, & le reste du corps se termine en poisson. De la gueule ouverte de cet animal, pend un petit enfant enveloppé

dans des langes, les bras de cet enfant sont dehors, & sa tête est engloutie dans la gueule de cet animal, qui paroît devoir le devorer. Au bas du relief, & dans une proportion juste entre l'animal & l'enfant, est un bout de corde posé en face de la longueur de six pouces.

Il faudroit être un œdipe, pour dire au vrai ce que signifie ce qui est représenté sur ce relief, d'autant plus que le défaut d'inscriptions, la figure extraordinaire de cet animal, l'enfant qu'il devore, & la corde

qui est en bas, me paroissent si mystérieux, & d'une explication si difficile, que je croirois passer pour téméraire, si j'osois me flater de rencontrer juste dans le sens de cette énigme. Mais comme plus les choses sont d'une difficile réussite, plus sontglorieuxleseffortsqu'on fait pour en venir à bout, je vais dire ce que mes réflexions sur les Auteurs que j'ai consulté, & mes recherches particulieres dans les lieux où sont ces monumens, m'ont pû donner d'éclaircissement sur une matiere aussi obscure.

1°. On ne peut pas dire que ce qui eſt repréſenté ſur ce dernier relief, ſoit un de ces animaux myſtérieux qu'on offroit à Cybéle. La raiſon de le penſer ainſi, eſt qu'au lieu qu'il dût être immolé, c'eſt lui en quelque façon qui devient le Sacrificateur, en devorant la victime qu'on immole. Il faut donc tourner nos vuës d'un autre côté, & tirer le rideau de deſſus ce qui eſt caché pour l'expoſer dans tout ſon jour; je penſe donc que cet animal eſt Cybéle elle-même, dont le culte a été porté

Premier ſentiment ſur ce relief.

dans les Gaules par quelque étranger, qui l'a faite réprésenter sous la forme qu'elle étoit adorée dans son pays.

Si je voulois grossir ma dissertation par des excursions littéraires, je pourrois rapporter plusieurs exemples du même sujet. Je dirai seulement que s'il ne s'y trouve pas une exacte conformité de ressemblance, avec quelques-unes des différentes espéces de Cybéle que nous avons, c'est une alteration qui ne doit pas surprendre, par l'im-

(a) Lisez les pages 40, 41. & 42. du

poſſibilité morale où l'on eſt, de bien repréſenter une choſe ſur la narration, ou les écrits de quelqu'un, quelque fidéle qu'il ſoit dans ſes rapports; par la biſarrerie du goût, & plus ſouvent par un excès de zéle, raiſons ſuffiſantes pour faire changer, ou du moins altérer la forme des Dieux qu'on aura apporté d'un pays lointain dans la région des Gaules. Il en a été des Divinités comme du langage, chacun les changeoit à ſa fantaiſie: auſſi Dom Mar- Liv. 4. p. 116.

troiſiéme Livre de la Religion des Gaulois, tome ſecond.

tin a eu raison de dire, en faisant sentir l'éloignement de l'oannés des Babyloniens à l'onüava dont il parle: " A-
„ près cela sera-t-il surpre-
„ nant que cette Divinité ait
„ souffert quelque altera-
„ tion, & ait été un peu dé-
„ guisée sur la route de Ba-
„ bylone dans les Gaules.

Tom. 2. ch. 11. Kirker dans son œdipe Egyptiaque, confirme notre conjecture, lorsqu'après avoir rapporté des raisons de vraisemblance, pour lesquelles les Dieux ont été metamorphosés en animaux, il dit. *Sic Hammon in arietem, Mercurius in ibin,*

Pan in hircum, Oſiris in bovem, Appollo in accipitrem, & ſic de cæteris; converſus fingitur unuſquiſque in id animal quod juxtà analogiam quandam proprietatibus ſuis, & genii, & rei cui præeſſet indolem referret.

Il n'eſt donc à préſent queſtion que de trouver quelque Cybéle adorée ſous quelque forme extérieure, qui aye du rapport à ce que nous devons expliquer, & quelque animal conſacré à cette Déeſſe, dont par analogie, on aura voulu donner quelque trait à ce qui eſt repréſenté ſur cette derniére pierre.

Je dois avoir fait observer au commencement de cette dissertation que Cybéle avoit différentes dénominations prises de divers sujets, que les sectateurs de son culte ne s'en étoient pas tenus là, que selon son goût, chaque Peuple avoit varié, & dans les noms, & dans la façon de la représenter, que les Ascalonites, les Syriens, & les Grecs l'adoroient sous le nom de Derceto, & lui donnoient le visage d'une femme dont le corps se terminoit en poisson, que les Babyloniens l'appelloient

Salambas, parce qu'ils croyoient qu'elle demeuroit dans la mer, que d'autres enfin, comme les Assyriens, & les Egyptiens, lui donnerent le nom de Vénus céleste, comme étant la mere des Dieux, & la répréfentoient en femme jusqu'à la ceinture, & le reste en poisson, avec des pieds semblables à ceux d'un veau marin. Noms & portraits qui étoient aussi differens, dit Ptolomée, que les endroits où son culte étoit établi. En voilà assez pour faire donner à notre Cybele un corps de poisson, avec

Schedius de Diis Germ. p. 127.

Quadrip. liv. 2. ch. 5.

des pâtes de devant, sembla-bles à celles d'un chien, ou d'un veau marin.

Sa tête d'oiseau lui aura été donnée pour marquer sa Divinité. Zoroastre dans son recüil sacré des mystéres des Perses, l'assûre expressément du serpent à tête d'épervier, en disant que lui seul est le véritable Dieu, & le premier de tous les êtres incorruptibles. On pourroit encore dire que c'est la tête d'un onocrotale, dont le cri imitant le braire de l'âne, pouvoit par cela même lui être consacré.

Les oreilles d'âne qui ſont au-deſſus de la tête, ſignifient l'animal qui étoit conſacré à Cybéle, & duquel on ſe ſervoit pour la porter lorſque ſes Prêtres alloient à la quête, ce qui eſt d'autant plus vrai, que les Payens ne croyoient pouvoir mieux marquer leur dévoüement pour les Dieux qu'ils honoroient le plus, qu'en leur donnant les ſymboles des autres Divinités, & y ajoûtant quelque choſe de ce qui leur étoit particulierement conſacré. Ce fait eſt confirmé par Saint Ambroiſe, qui en parlant des

serpens qui accompagnoient la figure de Vénus céleste, adorée par les Perses sous le nom de Mitra, dit. *Monstrosis eam serpentibus illigantes........ ut Dea serpentibus polluta, maculosis diaboli insignibus adornetur.*

Enfin les Divinités des Payens étoient ordinairement si bisarres, si monstrueuses, & si ridicules, comme l'Anubis, le Jupiter Hammon, & une infinité d'autres, que Tertulien se recriant contre l'aveuglement des Payens, dit. *Quia & canino, & leonino capite commistos, & de ca-*

Apologet. ch. 16.

pro, & de ariete cornutos, & à lumbis hircos, & à cruribus ſerpentes, in planta, vel tergo, Deos alites receperunt.

2°. L'enfant qui pend de la bouche de cet animal, me fit d'abord penſer, que cet animal devoit être un monſtre, & l'enfant une Iſis: mon raiſonnement étoit authoriſé par une ſemblable Iſis qu'on peut voir à la cent onziéme planche du ſecond tome de l'antiquité expliquée du Pere Monfaucon, où cet Iſis paroît emmaillotée, les bras hors des langes, & preſque de la grandeur de celle de notre

Second ſentiment ſur ce relief.

p. 280.

relief. Outre ce au supplement du même tome, Isis qui est réellement la Lune, paroît être enlevée en l'air par un serpent, ce qui selon moi avoit assez de rapport à la maniére dont cet animal tenoit cet enfant suspendu en l'air. On voit encore dans Diodore de Sicile, & Apulée, qu'Isis présidoit à la navigation, comme ayant rendu la mer navigable, que cela étant, rien n'impliquoit, qu'à l'exemple de Venus céleste dans la guerre de Typhon contre les Dieux, elle ne se fût cachée dans le corps d'un

Planche 43.

Pisce Venus latuit. Ovid. Met. 3. fab. 5.

d'un poiſſon, pour attendre le ſort des combattans, connoître les mers avec moins de danger, & en apprendre enſuite les écüeils aux hommes, aſſez audacieux pour s'y hazarder. Action, dont je croyois qu'on avoit voulu conſerver la mémoire par ce relief.

Quelques fortes que me parurent ces raiſons, elles furent bientôt détruites par l'attention que je fis au bout de corde qui eſt au bas du relief, je m'apperçûs qu'on ne ſçauroit naturellement l'appliquer à l'hiſtoire d'I-

sis, j'abandonnai donc ce sentiment, par les recherches que me fit faire l'embarras où j'étois de trouver une interprétation qui me satisfît.

Après avoir assez longtemps pensé à ce que pouvoit signifier ce relief; dans l'epérance de trouver quelque inscription qui pût me mettre au fait, je m'avisai de faire nettoyer le rés de chaussée où est la niche, dont j'ai déja parlé, pour voir si je trouverois le pied'estal de la statuë qui a été dans cette niche, ou quelque mémorial qui m'apprît

à quel uſage elle étoit deſtinée. Je trouvai pour ſoubaſſement de la ſtatuë une pierre de ſept pieds de longueur, dont il y en a quatre en œuvre, ſur leſquels porte la bâtiſſe du côté de la niche vers le Couchant; les trois pieds reſtans ſervoient de piedeſtal, au bout de cette pierre, à un juſte milieu de l'emplacement de la niche, je trouvai une petite ſépulture (*a*) entaillée

(*a*) Quoique par le témoignage de Céſar de Bell. Gal. l. 6., il paroiſſe que les Gaulois faiſoient brûler leurs morts, il me ſemble cependant qu'on ne peut pas en inférer que ce fût chez eux une coûtume générale. Tite-Live eſt exprès là-deſſus. *Tum æſtu & angore exacti, vulgatis vel ut in pecora morbis, moreretur,*

dans cette pierre de vingt-six pouces de longueur, sur dix pouces dans sa plus grande largeur. Cette sépulture paroissoit avoir été taillée exprès pour un enfant, aussi y avoit-il encore le crane, l'os de la poitrine, les os des cuisses & quelques côtes d'une squelette

jam pigritia singulos sepeliendi, promiscuè acervatos cumulos hominum urebant: bustorum indè Gallorum nomine insignem locum fecere. Edit. par. 1573. *in fol. p.* 307. étant donc vexés de chaleur, ils mouroient de maladies contagieuses qui se répandoient parmi eux, comme parmi les bêtes, & se fâchant d'enterrer les morts un par un, ils les amassoient indifferemment en monceaux, & les brûloient, dont est avenu que ce lieu a été remarqué & appellé le sepulchre des Gaulois, Decade premiere, livre 5. nomb. 36. Traduction de Lafaie.

d'un enfant. Cette ſépulture qui ſe trouve au bas & dans l'intérieur de la niche, n'a qu'un peu plus de ſept pouces de profondeur, & ſelon toutes les apparences, elle ſervoit de ſupport à la ſtatuë. Quelque attention que j'aye eu, d'examiner ce qui étoit dans ce petit ſépulchre, je n'y ai rien vû qui fût digne d'être rapporté.

Cette decouverte me fit plaiſir, & par elle-même, & en délivrant mon imagination d'une torture affreuſe, où elle s'étoit engagée pour l'explication de ce der-

nier relief. La chose me parut alors aisée, & me confirma dans la premiére idée où j'avois toûjours été, que ce devoit être un sacrifice de supplication qu'on avoit offert à Cybéle; ma conjecture fut encore fortifiée par la situation du relief qui répond directement sur cette petite sépulture.

Nous avons déja dit que les Gaulois avoient accoûtumé d'offrir à leurs Divinités des victimes humaines, qu'ils ne manquoient pas de prétextes pour autoriser une action aussi barbare, que dans les pressans dan-

gers de l'Etat, ils livroient le fils qu'ils cherissoient le plus, pour appaiser les esprits vengeurs, & détourner par cette victime les maux qui ménaçoient le reste du Peuple; nous y ajoûterons, que Justin raconte que pour pacifier leur Dieux irrités, ils sacrifioient ce qu'ils avoient de plus cher, massacroient leurs femmes, & égorgeoient leurs enfans, & que pour se rendre propices, les DIEUX qu'ils invoquoient avant d'aller à la guerre, ils n'épargnoient pas un âge si tendre, que les ennemis

liv. 16. ch. 2.

auroient épargné eux-mêmes, & qu'ils immoloient cruellement des enfans, pour la défense desquels, ils auroient dû prendre les armes. Nous avons aussi fait remarquer que de semblables victimes étoient divinisées dans la croyance des Gaulois, & servoient de genie des lieux où on les immoloit.

Cela supposé nous ne balancerons pas de dire que ce relief représente un sacrifice d'une victime humaine, offerte à Cybéle; sacrifice qui étoit de supplication, pour quelque pressant

ſant beſoin de ceux qui les faiſoit ; ou d'actions de graces, en reconnoiſſance des terres qu'ils poſſedoient, c'eſt ce que confirme le bout de corde qui eſt au bas du monument.

La corde a toûjours été un ſymbole de ſupplication, témoin Benadad Roi de Syrie, lequel après avoir perdu deux batailles contre Achab Roi d'Iſraël, voulut qu'à ſon exemple toute ſon armée mît des cordes ſur la tête pour obtenir le pardon de leur vainqueur. *Ponamus itaque ſaccos in lumbis noſtris, & funiculos in capitibus noſ-* *Lib. 3. Regum c. 20. v. 31.*

tris, & egrediamur ad Regem Israël, forsitan salvabit animas nostras. Josephe dit que de tout tems cette coûtume étoit observée en Syrie, & Saint Jean Chrysostome assûre que lorsqu'on conduisoit les criminels à la mort, on leur mettoit une corde dans la bouche, & qu'on les faisoit passer par le marché pour les conduire au lieu du supplice.

Antiq. liv. 8. ch. 8.

I. Hom. in Machab.

J'ai aussi ajouté, ou en reconnoissance des terres qu'ils possédoient, parce qu'il étoit d'usage chez les Anciens, de se partager leurs conquêtes avec des

mesures de corde qu'ils avoient pour cet effet. Dans le denombrement des bienfaits que Dieu avoit accordé à son Peuple, le Prophête Roi, dit au Pseaume soixante-dix-septiéme, *& v. 54. & 55.*
induxit eos in montem sanctificationis suæ, montem quem acquisivit dextera ejus, & ejecit à facie eorum gentes, & sorte divisit eis terram in funiculo distributionis. Il est aussi fait mention de cette mesure de corde dans Zacharie. *Et levavi occulos meos, & vidi, & eccè vir,* ch. 2.
& in manu ejus funiculus mensorum, & dixi quo tu vadis,

& dixit ad me, ut metiar Jerusalem, ut videam quanta sit latitudo ejus, & quanta longitudo ejus.

Sans discuter ici, si cette mesure étoit propre aux Hébreux, ou s'ils l'avoient empruntée des autres Nations, il est sûr qu'ils s'en servoient pour mesurer leurs champs. Cette mesure étoit la même que le schænos des Egyptiens, dont ce Peuple se servoit pour la même fin ; elle contenoit soixante stades (*a*) de lon-

(*a*) Chaque stade étoit de six cens pieds de long, ou cent vingt pas géometriques.

gueur, ce qui faiſoit une grandeur de ſept mille deux cens pas géométriques, diſtance pendant laquelle les bêtes de ſomme étoient obligées de faire refluer le long des rives du Nil, les bâteaux qu'elles tiroient avec des cordes : ce qui a determiné Saint Jérôme à traduire ce mot de ſchænos par celui de *funiculus*, ou petite corde. Cette meſure n'étoit cependant pas tellement propre aux Hébreux, & aux Egyptiens, que les autres Nations ne la tournaſſent à leur uſage particulier, c'eſt ce que Si-

culus Flaccus, & Jule Frontin enseignent, avec presque tous les Auteurs qui ont traité des bornes des champs.

Mais ne pourroit-on pas objecter, que cette explication paroît impliquer avec ce que nous avons dit que les Prêtres de Cybéle ne possedoient rien en propre, & qu'ils ne vivoient que des largesses d'un Peuple superstitieux & simple.

A cela nous répondons, que dans l'explication que nous avons donné de l'animal que nous croyons être une Cybéle, représentée

sous une forme étrangere à celle que nous lui connoissons ordinairement, nous avons rapporté plusieurs raisons ausquelles nous renvoyons le Lecteur, & dit principalement, que ce devoit être quelque étranger qui étoit venu s'établir dans ce pays, & qu'il avoit fait représenter cette Déesse sous la forme qu'elle étoit adorée dans le païs qu'il avoit quitté.

Cela posé, il est naturel de penser, qu'un particulier ne pouvant tout seul, ni peupler, ni vivre dans une terre inculte, il s'étoit as-

socié quelques-uns avec lui, que le lieu leur convenant, on avoit assigné à chacun une portion du terrein. Partage dont ils avoient voulu transmettre le souvenir à leur postérité, ce qui avec leur religion, est désigné par le bout de corde, & par les reliefs qui sont sur l'édifice dont il est question.

On peut encore dire, qu'il étoit de l'essence de la religion des Gaulois, de lier les victimes humaines qu'ils immoloient, & soit qu'ils eussent pris cette coûtume des Israëlites, ou qu'ils l'eussent introduite eux-mêmes,

il est certain par les monumens qui nous restent, & sur tout par la derniere figure de la colonne de cussi, qu'ils usoient de ces précautions, pour assener plus sûrement la victime, & non comme le prétend l'Auteur de la religion des Gaulois, afin que par ces marques la victime en parût plus volontaire, volonté qu'il dit être de l'essence du sacrifice dont il parle.

Quelque propre qu'on ait l'imagination à trouver des rapports entre les choses les plus éloignées, il me semble qu'il y a bien de la

distance entre le symbole de la liberté, & un homme lié avec des cordes. Je laisse au Lecteur a faire là-dessus ses réflexions judicieuses, d'autant plus que ce que l'Auteur dit après, ne paroît pas beaucoup favoriser son sentiment. „ & l'on
tom. 2. „ étoit si jaloux là-dessus, „ que lorsqu'il étoit ques„ tion d'immoler des en„ fans; ce qui étoit fréquent „ & ordinaire, les meres les „ tenoient entre les bras, & „ les combloient de cares„ ses, pour étouffer les lar„ mes qu'ils auroient pû ver„ ser. Ce sont là ses termes

d'après Tertulien. *Quos quidem ipſi parentes offerebant, & libentes exponebant, & infantibus blandebiantur, ne lacrymantes immolarentur.* Apoleg ch. 9.

Je crois bien que ceux qui offroient leurs enfans, ou d'autres victimes, qu'ils avoient gagné à force de promeſſes, ou ébloui par le ſiſteme de leur religion, les offroient volontairement : mais je n'apperçois pas la moindre ombre de liberté dans la victime, ſurtout lorſqu'on immoloit des criminels. Ainſi le bout de corde pourroit encore être le hyeroglyphe de la

façon dont les parens de l'enfant de notre relief l'avoient présenté au Sacrificateur, au tems de son immolation.

Ces authorités sont suffisantes pour prouver ce que j'ai avancé, & soit que quelque peste, quelque autre maladie dangereuse, ou la crainte de la guerre, ou les raisons que nous avons déja dit, ayent porté les constructeurs de cet édifice à un sacrifice aussi inhumain; on peut soûtenir que l'ancien Temple octogone, ayant été bâti avant le quarré long sur le-

quel ſont les reliefs, le ſacrifice précéda auſſi ſa ſtructure, & qu'en reconnoiſſance des biens que la Déeſſe leur avoit accordé par le moyen de ce ſacrifice, ils avoient voulu éterniſer leurs actions de graces, en élevant contre le Temple de la Déeſſe, un édifice ſur lequel, pour mieux marquer ſa conſécration, ils avoient ſculpté un mémorial de Fêtes de Cybéle, une initiation à ſes myſtéres, & ſur tout, le ſacrifice qu'on lui avoit offert.

On ſera peut-être ſurpris que les Auteurs, parlant ſi

ſouvent des flutes, des tympanons, & des autres inſtrumens, au bruit deſquels les initiés des Galles, entroient en fureur, & ſe mutiloient, on n'en voye cependant aucun veſtige ſur notre monument.

Je reponds à cela que deux raiſons peuvent en être la cauſe, la premiere, c'eſt que l'ouvrage n'eſt pas fini & ne vient qu'à la moitié de la façade ; la ſeconde, c'eſt que quoique les Auteurs aſſûrent que ces ſacrifices ſe faiſoient avec beaucoup de cérémonie, il étoit ſans doute du céré-

monial des Galles, de ne point mêler des choſes triſtes & lugubres d'elles-mêmes, avec celles qui n'inſpiroient ordinairement qu'une gayété furieuſe.

Troiſiéme ſentiment ſur le dernier relief.

3°. Comme je crois que c'eſt ici le lieu de placer une autre conjecture qui pourroit former un troiſiéme ſentiment, j'appliquerai à ce monſtre qui dévore cet enfant, ce qu'une tradition purement oracle, très conſtante dans le pays Bourdelois, & ſur tout à trois lieuës plus Sud du lieu où j'ai trouvé ces reliefs, dit d'un fameux dragon que chaſſa la

verge de Saint Martial ; & soit que ce dragon fut le hierogliphe du Paganisme détruit par la mission de ce Saint, ou que c'eût été comme le prétend la tradition, une punition divine, il est sûr qu'on a forgé sur ce sujet cent histoires plaisantes, que je m'abstiens de rapporter comme inutiles au fait ; je dirai seulement qu'on montre encore sur les remparts de la ville une tour qui porte le nom du dragon qu'on prétend l'avoir habitée, & que pour ragoûter l'appetit glouton de ce monstre, il lui falloit, dit-on,

dit-on, tous les jours une fille, qu'il devoroit, ce qui cessa à l'arrivée de l'Apôtre de la Guienne.

Selon la même tradition la retraite de ce dragon étoit à Salouates près d'Aureils village de la Paroisse du Barp, on montre encore dans cet endroit le lieu de sa demeure, sur laquelle pour peu qu'on frappât, on entendoit un bruit sourd. J'avois d'abord cru que ce pouvoit être quelque puis, four, ou antre des Fées, dont anciennement on debitoit tant de merveilles, mais les travaux qu'on

vient d'y faire, en ont dévoilé tous les mystéres.

Si le Lecteur vouloit me pardonner une petite disgression à ce sujet, je lui dirois que si jamais quelque chose passa pour merveilleux chez les esprits credudules, en soûtint plus longtems le caractere, & en merita moins le nom, c'est sans difficulté ce lieu dont je viens de parler, qu'on appelle en langue vulgaire, ton de Salouates, comme qui diroit, lieu qui rend un son, parce que pour peu qu'on y frappât dessus, ce lieu rendoit un son sembla-

ble à la repercuſſion d'une voute.

Il n'eſt pas d'hiſtoire qu'une imagination ou gaye, ou ſéduite par les préjugés, n'aye debité ſur ce ſujet. Dans la crainte de ce qui eſt arrivé, quelle attention n'a-t-on pas eu, de s'aveugler ſoi-même ſur ces prétenduës merveilles, d'entretenir les autres dans l'erreur, par des recits purement inventés, & d'employer la ruſe, où la crédulité ne pouvoit rien faire. Combien de vieillards que leur âge rendoit reſpectables, ont perdu par des

faussetés avérées, la confiance qu'on doit à leurs recits, & font detester tous les jours leur peu de probité, & leur mauvaise foi. L'erreur, qui est de l'apanage des mortels, est dans sa source comme un petit ruisseau, qui grossit dans le decours, & devient enfin un grand fleuve. Il plaît d'abord, ou à quelque ridicule de transmettre ses visions à ses neveux, ou à quelqu'un de ceux ausquels, on a confié les interêts d'une religion, de voiler d'un embleme, ou sous une hieroglyphe, certaines cho-

ſes qu'on n'a pas cru devoir expoſer au Peuple dans tout ſon jour ; en voilà aſſez, pour que dans la ſuite, ayant oublié le ſens myſtique, on réaliſe le litteral ; & on faſſe cent hiſtoires apocriphes.

C'eſt ce qui eſt arrivé à Salouates qu'on diſoit avoir été la retraite d'un dragon, & contenir des tréſors immenſes. On fit creuſer de la profondeur de vingt pieds, dans tout le lieu qui donnoit du ſon, on n'y trouva rien qu'un gros ſable areneux entre deux couches de tuffe, leſquelles au moindre choc, reflechiſ-

soient un son par la pression de l'air qui se trouvoit dans les interstices de ce sable, à peu près comme les peaux de nos quaisses, causent par leur élasticité & la pression de l'air intérieur le son qu'elles nous renvoyent.

Je finis enfin en disant, que si Madame d **** avoit été informée de toutes ces fausses histoires, dans le tems qu'elle écrivoit ses contes de Fée, elle les auroit au moins enrichi d'un nouveau volume ; & suis persuadé que le Public n'auroit pas moins bien auguré de nos Fées Gasconnes, que de celles dont elle parle.

Si je ne craignois pas de revolter les préjugés du Peuple, je dirois que ce dragon si vanté, n'étoit qu'une mommerie des Prêtres des Idoles, pour couvrir leur jeu auprès des Empereurs Romains, & continuer d'offrir à leurs Divinités des victimes humaines, nonobstant la sévérité des Edits des Empereurs, qui en proscrivirent l'usage sous des peines rigoureuses. Que le fait est si vrai, que jusques vers la fin du troisiéme siécle, c'est-à-dire, sous l'empire d'Aurelien, & de Diocletien que l'exer-

Auguste, Tibere, Claude.

cice de leur religion fut libre, ils étoient condamnés à la mort, lorsqu'on les déferoit au Tribunal des Proconsuls, pour cause d'effusion du sang humain. Aussi avoient-ils la précaution de se retirer dans des lieux secrets, & deserts, afin d'y exercer impunément la cruauté de leurs sacrifices. C'est ce que de son tems Tertulien leur reprochoit, dans son apologetique. *Sed & nunc in occulto, perseverat hoc sacrum facinus.* Saint Eloy qui vivoit dans le septiéme siécle se plaint de leurs superstitions, & le

Commentateur des douze Tables, au chapitre cinquiéme, *de hoſtiis & officiis Sacerdotum*, ſur cette Loi, *Quæque cuique divo decoræ, gratæ ſint hoſtiæ providento*, après avoir rapporté quelle victime étoit agréable à chaque Dieu, dit, *Illud haud quaquam præter eundum eſt, quòd Galli, in conſtituendis Deorum ſacrificiis, ad tantam veſaniam perducti ſunt, ut etiam gravioribus malis afflicti, homines immolarent. Sed Romani Galliarum potiti, utique in hoc ſobriores fuerunt, & Senatûs conſulto, quòd Cneio Cornelio Lentulo,*

& Publio Lucio Crasso Consulibus factum est, id genus sacrificandi rectissimè sustulerunt. Ces rescrits du Sénat, non plusque ceux d'Auguste & de Tibére, ne furent jamais executés à la lettre, dans tous les lieux de la domination des Romains. C'est ce qu'assûre Monsieur l'AbbéBanier: „ Envain les „ Empereurs tâchoient par „ des sanglans Edits de „ proscrire un usage aussi „ barbare, il dura du moins „ dans quelques cantons „ des Gaules, jusqu'à l'entiere destruction du Druïdisme, qui nonobstant

Mithologie c. 3. l. 6.

„ tous ces revers se soute-
„ noit encore du tems d'Au-
„ sone. „

Nec reticebo senem nomine Phæbitium Qui beleni æditiuus. Ausone

Il est même hors de doute que les superstitions du Paganisme durerent un plus long-tems, puisque depuis plus de quatre cens ans, dont on peut donner des preuves, que ce Temple octogone sert d'Eglise aux Chrétiens ; les préjugés qu'on avoit succé avec le lait, & qui avoient été fortifiés par l'éducation, s'étoient si bien soutenus, que

jusques en 1624. & 1625. que cessa la superstition, sans doute par l'execution des Canons du Concile de Bordeaux tenu en 1624. on alloit au Gui l'an neuf le premier de chaque année. Les registres de cette Eglise en font foi.

„ En l'an 1624. Pierre
„ Vidau, Jehan de Villetorte, Arnaud de Regeyres, Vincens de Villetorte, Richart Taffart, Guaillard Dutil, & Petit Jehan de la Pujade sont allés à la Gui l'an neuf, suivant la coûtume du Pays, & ont amassé douze

„ livres tournoiſes qu'ils „ ont rendu à Jehan de la „ Pujade , & Guaillard „ Dugmu,ouvriers de cette „ Egliſe , le douze du mois „ de Janvier 1625. lequel „ argent ils ont dit avoir „ devotion qu'il ſoit em„ployé à acheter un de„ vant d'Autel pour l'orne„ ment de l'Autel de Notre „ Dame , ce qui a été fait „ en 1626. Les regiſtres diſent la même choſe , excepté que l'argent qu'on avoit quêté, fut employé à l'achat d'un devant d'Autel de cuir doré , pour ſervir au grand Autel. Ces mé-

moires qui ont été continués jusqu'à nous, ne font mention d'aucune autre cérémonie semblable, ce qui prouve qu'elle fut alors entierement éteinte pour les raisons que nous avons dit.

On peut voir dans les différens Auteurs, qui ont écrit de la religion des Gaulois, ce que c'étoit que le Gui, en quel tems on le cherchoit, combien religieusement on le cueilloit, quel bonheur il désignoit, & combien étoit estimé celui qui étoit assez heureux de le rencontrer. Le Docte

Vinet dans ſes Commentaires ſur Auſone, remarque que c'étoit une coûtume dans la Gaule, de deputer dans chaque Parroiſſe, la veille des Calendes de Janvier, un certain nombre de jeuneſſe, qui étant precedée par un joüeur de flute, alloit dans tous les villages chanter des vers, & recevoir les aumônes du Peuple ; que ces jeunes gens embrochoient & portoient ſur le cou, le lard, ou le pain qu'on leur donnoit ; que leur collecte une fois faite, ils ſe rendoient dans le Temple, offroient à la Divinité

tout ce qu'ils avoient reçû en argent ou en vivres ; qu'après l'offrande, ils mettoient ces derniers à l'enchere, & que le provenu en étoit destiné à des pieux usages. Les vers qu'on y chantoit, varioient selon le goût d'un chacun, ils étoient composés en langue vulgaire, c'est ainsi que Vinet nous assûre en avoir entendu de la composition de Merlin de St. Gelais: *Vinetus in Ausonii Professores. Sect.* 145.

Si les erreurs du Paganisme subsisterent longtems en beaucoup d'en-

droits, c'est que les Envoyés des Apôtres, les Apôtres eux-mêmes, ne s'attacherent d'abord qu'à la conversion des habitans des grandes villes ; les gens de campagne étant instruits beaucoup plus tard, servirent de retranchement à l'abri duquel l'Idolâtrie se refugia : il falut du tems pour la forcer, & lui faire quitter la place, aussi ne fût-ce qu'au plein aspect du soleil de la vérité, que le Dragon, comme une ombre qui fuit le jour, s'ensevelit dans des profondes ténébres ; l'exercice de la

Foi étant devenu libre, public, & comme général par tout.

C'est ainsi qu'on doit entendre Sulpice Severe, lorsqu'en parlant de la conversion des Gaulois, *Seriùs transalpes Religione suscepta*, il dit qu'elle fut tardive, c'est-à-dire, que l'exercice du Christianisme n'y étoit pas aussi public, les martyres aussi fréquens, qu'ils l'étoient dans les endroits où la foi de Jesus-Christ étoit plus universellement reconnuë.

Sacra Historia liv 2. pag. 231.

Labenasie, défense de l'antiquité des Eglises de France. p. 107.

Si nous avons trouvé quelque difficulté en vou-

lant donner au dernier relief une explication vraisemblable ; je pense qu'il n'y en a pas moins à fixer l'époque du tems de la structure d'un édifice où la date n'est point marquée, ni même désignée par le regne de quelqu'un. Ce sont-là les épines des roses que nous avons présenté ; autant que l'un est agréable, autant l'autre paroît dégoûtant, par le danger que l'on court de se tromper, quelque soin, quelque attention qu'on apporte d'ailleurs, pour éviter toute méprise. Ne seroit-il pas pru-

Epoque de la construction des monumens

dent, de quelque hardiesse qu'on fût, de se taire sur des semblables faits, que de dire quelque chose qu'on pourroit d'abord dementir. Aussi n'avancerai-je que quelques conjectures que j'établirai de mon mieux, & qui vaudront autant qu'elles pourront,

> Si desint vires, tamen est laudanda voluntas.

Semblable en cela aux Médaillistes, lesquels, quoiqu'ils ayent des régles sûres pour ne pas se méprendre à la connoissance d'une médaille, que son métail, sa

peſanteur , ſon œil , ſa rouïlle ſoient pour eux des indices, ou de ſa nouveauté, ou de ſon antiquité, ils ne laiſſent pas quelquefois de s'y tromper. De même, les pierres dures uſées par les tems, les crevaſſes des murailles de l'octogone que nous avons dit avoir été rebâti ſur les fondemens du premier Temple, la calcination de la voute, qui ſe mine peu à peu, & dont les débris tombent ſur le Sanctuaire en ſable aſſez fin , la groſſiereté du ciſeau, ſûres marques de l'antiquité de l'édifice, me font dire que ces

monumens doivent être très-anciens, & qu'ils sont du tems que la religion des Gaulois, perdant de sa pureté par l'alliage de celle des Romains, commença à réaliser ses Divinités.

Plusieurs raisons engagent à le croire; la premiere, c'est que la crainte des peines, qu'ordonnoient les rescrits des Empereurs, arrêtant la main des Gaulois, leur eût empêché de représenter un sacrifice avec une victime humaine, sur un monument aussi public. Qu'étant aussi près d'une grande Ville, on n'auroit pas man-

À trois lieuës de Bordeaux.

qué de les citer, & de les faire punir par les Gouverneurs Romains, s'ils avoient contrevenu à leurs ordres.

Cela étant, on doit préſumer, que cet édifice fut bâti ſous la fin du regne d'Auguſte, ou le commencement de celui de Tibere, avant que ce dernier Empereur n'eût donné ſon reſcrit contre ceux qui immoloient des victimes humaines : reſcrit dont la publication, fit ſans doute ceſſer l'ouvrage, empêcha que les reliefs ne fuſſent achevés, & qu'on ne mît l'inſcription du regne de l'Empereur,

ſur la premiere pierre que nous avons dit être raſe. On ſçait au reſte, qu'il eſt aſſez ordinaire de ne point mettre d'inſcription, que tout l'ouvrage ne ſoit fini.

La ſeconde raiſon ſe prend de la groſſiereté du ciſeau; on ne doit point ignorer que c'étoit un des points principaux de la religion des anciens Gaulois, de ne point repréſenter leurs Divinités, par conſéquent de n'avoir aucune ſtatuë; ſi dans la ſuite des tems, ils eurent du goût, brillerent par l'architecture, & repréſenterent leurs

Dieux

Dieux sous quelque forme extérieure, ce ne fut que par le mélange des Romains qui les formerent dans ce goût. Il n'est donc pas surprenant, qu'au commencement de la variation de leur religion, ils travaillassent en apprentifs, & laissassent après eux des ouvrages conformes à leur sçavoir.

La conformité des monumens trouvés à Paris en 1711. dans le Choeur de la Cathedrale de Paris, avec les reliefs dont nous parlons aujourd'hui, sert d'une troisiéme preuve pour déterminer à peu près, le

tems, auquel nos reliefs ont été faits, & soutenir que ceux de Paris & les nôtres, furent sculptés sous le même Empereur. On diroit même par la grande ressemblance qu'il y a entre les uns & les autres, que c'est le même ouvrier qui a travaillé le tout. On peut au moins assurer hardiment qu'ils ne sont pas mieux faits les uns que les autres, c'est ce que la simple inspection de tous les deux peut faire appercevoir au moindre connoisseur.

Tibere.

Toutes ces raisons jointes ensemble, font une es-

pece de preuve, qui nous determine à augurer que ces monumens sont de l'antiquité, que nous leur avons donné.

Je n'ai point parlé dans le cours de cette Dissertation, de la draperie de ceux qui sont représentés sur le second relief, parce que cela ne pouvoit me conduire à pas un éclaircissement. Je n'ai point aussi fait mention de la chaussure de tous ceux qui sont sur nos reliefs, parce que leurs pieds sont si usés par le mauvais tems, qu'on ne peut point distinguer, s'ils sont

chaussés, ou nuds pieds.

Si quelqu'un faisant attention que tout étoit mysterieux chez les Gaulois, croyoit qu'il y avoit quelque mystére caché sous le nombre impair de nos monumens; je lui repondrai avec Virgile, que les anciens, superstitieux en tout ce qu'ils faisoient, croyoient que ce nombre étoit plus heureux, & par cela même plus agreable à leurs Dieux.

Terna tibi hæc primum, triplici
diversa colore.
Licia circumdo, terque hæc altaria (*a*) circum
Effigiem duco, numero Deus
impare gaudet.

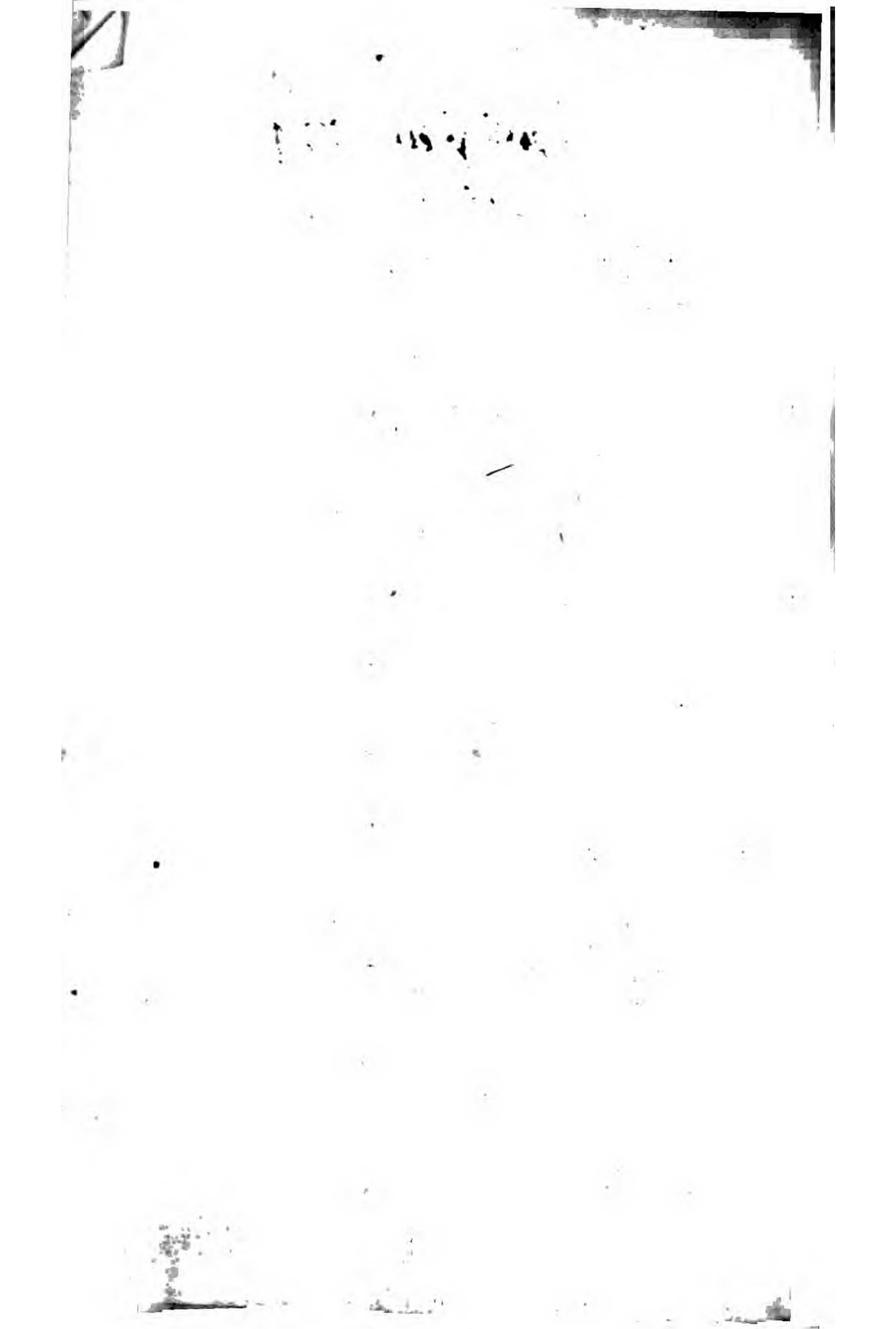
Virgilius Egloga 8.

(*a*) Les odes que les Payens chan-

toient à l'honneur de leurs Dieux, n'étant composées que de trois couplets qu'ils appelloient, ſtrophe, antiſtrophe, & épode, auſſi ne faiſoient-ils que trois fois le tour des Autels de leurs Dieux; ils commençoient le premier de la droite à la gauche, le ſecond de la gauche à la droite, & s'arrêtoient au troiſiéme au-devant de leurs Dieux, en préſence deſquels ils achevoient le reſte de leur cantique. L'Egliſe qui a tourné à ſes uſages les cérémonies Payennes qu'elle n'a pas pû abolir par l'attachement qu'avoit pour elles ceux qui devenoient ſes enfans, a changé ces différentes façons de tourner, & a permis aux Fidéles de faire tout de ſuite & du même côté, neuf fois le tour de certains Autels à l'honneur des neuf Chœurs des Anges.

Adr. Junius. c. 32. p. 187.

FIN.



Demigiau 1774
1ª 2

